

Rapport ESG Climat 2020

INVESTISSEMENT

RESPONSABLE :

LA MAÎTRISE DES RISQUES,

CLÉ DE LA CONFIANCE



LE GROUPE
Groupama

ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE

SOMMAIRE

1	L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ GROUPAMA	4
1.1	L'investissement au service de notre raison d'être : la conviction de la Direction Générale	4
1.2	Le Groupe Groupama en un clin d'œil	5
1.2.1	Une identité mutualiste forte	5
1.2.2	Une forte présence en France	6
1.2.3	Chiffres-clés	7
1.3	Quels sont les montants et les actifs en jeu ?	8
1.3.1	Structure d'actifs	8
1.3.2	Organisation de la gestion d'actifs	8
2	UNE STRATÉGIE ESG CLIMAT DÉCLINÉE CHEZ GROUPAMA ET SES FILIALES	9
2.1	La RSE au cœur de notre modèle d'affaires	9
2.1.1	La raison d'être appuyée sur l'ADN mutualiste de Groupama	9
2.1.2	Le modèle d'affaires Groupama	10
2.1.3	Une stratégie RSE en 4 axes	11
2.1.4	La fonction investissement au cœur de la stratégie RSE de Groupama	13
2.2	L'intégration ESG Climat au service de la maîtrise des risques financiers	13
2.2.1	Protéger et valoriser les actifs	13
2.2.2	Gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives	13
2.2.3	Une stratégie d'investissement centrée sur le risque climatique	14
2.2.4	Intégration ESG : vers une meilleure résilience du portefeuille	15
2.3	Initiatives : Groupama participe activement aux travaux de place	16
3	LA GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE ESG CLIMAT DANS LE GROUPE GROUPAMA	18
3.1	Les risques de durabilité au sein du dispositif de gestion des risques	18
3.2	Le pilotage de la gestion des actifs et l'intégration des critères ESG	18
3.2.1	Les actifs cotés	18
3.2.2	Les actifs confiés à Groupama Immobilier	19
3.2.3	Les actifs non cotés gérés en direct par la Direction des Opérations Financières et des Investissements	19
3.3	Gouvernance et dispositif de pilotage	20

4	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION DES RISQUES ET MESURES D'IMPACT	21
<hr/>		
4.1	Climat : Groupama s'engage	21
4.2	Portefeuille d'actifs cotés délégué à Groupama Asset Management	22
	4.2.1 Analyse ESG Climat des actifs du Groupe	22
	4.2.2 L'intégration de l'analyse ESG Climat dans le processus de gestion	27
4.3	Actifs immobiliers et forestiers	36
	4.3.1 Groupama Immobilier : une stratégie environnementale qui se décline en actions concrètes	36
	4.3.2 Une gestion forestière durable	39
4.4	Actifs réels : un financement en faveur de l'innovation et du développement durable	42
	4.4.1 Participation aux fonds de relance FFA - Caisse des dépôts.	43
	4.4.2 Financement d'infrastructures	43
5	L'OFFRE ÉPARGNE/RETRAITE : UNE OFFRE DE PRODUITS DE PLUS EN PLUS AXÉE SUR L'ESG ET LE CLIMAT	44
<hr/>		
5.1	Le profil de gestion déléguée « équilibré durable » : solution d'épargne innovante	44
5.2	Création de produits structurés « verts »	44
6	ANNEXES	46
<hr/>		
6.1	Quelles sont les sources des données ?	46
6.2	Exclusions réglementaires	46
6.3	Table de correspondance avec l'Article 173-VI de la Loi relative à la Transition Énergétique et pour la Croissance Verte	47

1 L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ GROUPAMA

1.1 L'investissement au service de notre raison d'être : la conviction de la Direction Générale

L'année 2020 a été marquée par une crise économique et sanitaire sans précédent, ébranlant nos modes de vie, de travail, de lien social... Groupama en tant qu'assureur (et en tant que mutualiste voit ainsi sa raison d'être, publiée en 2018, prendre tout son sens, dans une période où la confiance est justement ébranlée.



RAISON D'ÊTRE :

« Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Pour cela, nous sommes fondés sur des communautés d'entraide humaines, proches et responsables. »

Ce que montre l'année 2020 c'est qu'un grand nombre de grands risques identifiés sur la planète font désormais partie de notre quotidien : le risque pandémique et ses impacts sanitaires et économiques, le cyber-risque en forte progression, et le risque climatique particulièrement prégnant pour Groupama : les dégâts liés au changement climatique sont de plus en plus importants, comme l'a montré l'épisode de gel au printemps 2021. Nous devons plus que jamais nous préparer à ces risques que nous connaissons.

La maîtrise des risques, qu'ils soient assurantiels ou financiers, passe de plus en plus par l'intégration des aléas environnementaux et sociétaux. De façon croissante, Groupama intègre, mesure et pilote les risques et opportunités liés aux problématiques environnementales, sociétales et de gouvernance des entreprises dans la gestion de ses actifs immobiliers et financiers.

La gestion financière de Groupama se donne donc un double rôle :

- Maximiser la résilience des actifs qui lui sont confiés, dans une vision de long terme, en optimisant les risques et opportunités, notamment liés à l'impact du réchauffement climatique sur la valeur des actifs ;
- Contribuer à la construction d'une société plus durable, en finançant, au-delà de la transition énergétique, une relance post crise.

La crise de 2020 et la relance qui s'annonce, toutes deux hors du commun, sont l'occasion d'une mobilisation autour d'une économie plus durable : préservation de l'environnement, création d'emplois, renforcement des outils industriels européens, responsabilisation de la chaîne d'approvisionnement mondiale, développement d'une économie circulaire et d'une consommation plus locale et respectueuse de l'environnement.

La gestion des actifs financiers est l'un des grands leviers pour construire une planète durable et une prospérité humaine, économique et sociale.

Cyril ROUX

Directeur Général Adjoint
de Groupama Assurances Mutuelles

1.2 Le Groupe Groupama en un clin d'œil

1.2.1 Une identité mutualiste forte

La politique de développement durable de Groupama prend ses racines dans l'identité même du groupe, celle d'un assureur mutualiste d'origine agricole : le groupe a été créé par des agriculteurs pour leurs propres attentes et s'est transmis de génération en génération depuis plus de 100 ans.

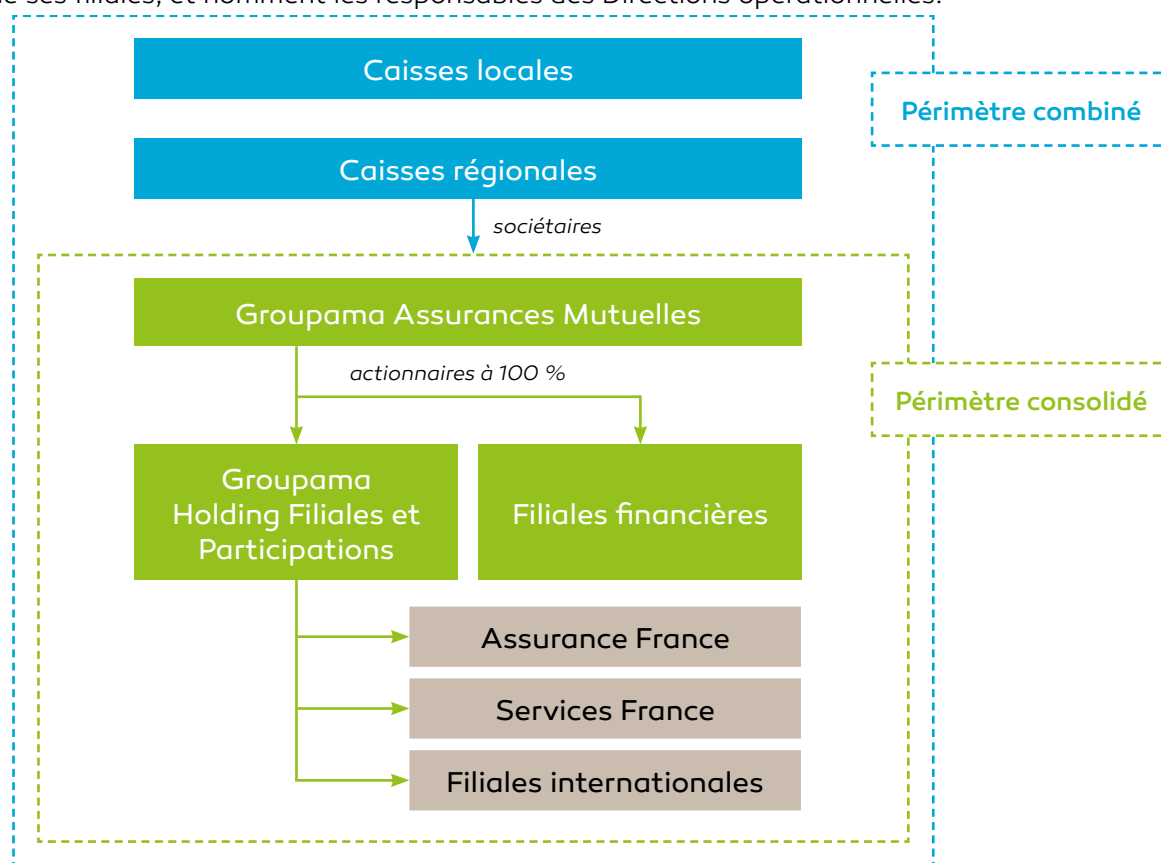
Bâti ainsi par et pour ses sociétaires et fort de la responsabilité des élus et des salariés, Groupama est fondamentalement une société de personnes qui a toujours placé l'humain au centre, avec l'engagement d'accompagner et de satisfaire les besoins de protection au cours de la vie – protection des personnes et des biens –, dans un monde qui change constamment, comme le montre à nouveau la crise de la Covid.

Intégrer les enjeux du développement durable à ses activités commerciales et à ses relations avec les parties prenantes fait partie de notre engagement quotidien d'entreprise responsable. Ceci se retrouve pleinement dans l'activité d'assurance – en apportant notamment des solutions pour faire face aux défis de la société d'aujourd'hui, comme la transition démographique et l'accessibilité de l'assurance, le changement climatique et la transition énergétique, la révolution numérique, la crise pandémique actuelle – mais également au-delà du cœur de métier, en soutenant des initiatives issues de la société civile, en participant à la réduction des vulnérabilités et en contribuant au développement économique.

Le Groupe est doté d'une organisation cohérente avec ses principes mutualistes de proximité, de solidarité et de responsabilité : le mode de gouvernance responsabilise chaque acteur au sein de l'organisation. Les sociétaires élisent leurs représentants au niveau local (31 500 élus), qui élisent eux-mêmes leurs représentants aux niveaux régional et national.

Les administrateurs sont donc tous des assurés sociétaires. Ces élus participent à toutes les instances de décision du Groupe, qu'il s'agisse des caisses locales (2 750), régionales (9 caisses régionales métropolitaines, 2 caisses régionales d'outre-mer et 2 caisses spécialisées) ou des instances nationales.

Ils contrôlent ainsi l'ensemble des conseils d'administration des entités du Groupe Groupama et de ses filiales, et nomment les responsables des Directions opérationnelles.



Le présent rapport s'applique sur le périmètre combiné, qui comprend l'intégralité des entités du Groupe et les caisses régionales pour 100 % de leurs activités.

1.2.2 Une forte présence en France

Le Groupe Groupama opère dans 3 principaux secteurs d'activité :

ASSURANCE DE BIENS ET RESPONSABILITÉS (ABR)

Auto, habitation, services et sociétés spécialisées (assistance, télésurveillance, protection juridique, assurance-crédit, services à la personne), assurances agricoles, entreprises, professionnels et collectivités.

ASSURANCE DE LA PERSONNE (AP)

Santé individuelle, prévoyance individuelle, assurance vie et épargne retraite individuelle, assurances collectives.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES (AF)

Gestion immobilière, gestion d'actifs, épargne salariale.

Le Groupe est présent en France (près de 85 % de l'activité) ainsi que dans 9 pays à l'international. Assureur généraliste, le Groupe Groupama a généré 14,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020 sur le périmètre combiné.



1.2.3 Chiffres-clés

Au 31 décembre 2020, sur le périmètre combiné :



16 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS DE FRANCE

6^{ème}
assureur étranger en
dommages en Chine

2^{ème}
assureur habitation
en Hongrie

7^{ème}
assureur auto
en Turquie

9^{ème}
assureur non-vie
en Italie

EN FRANCE

1^{er}

ASSUREUR AGRICOLE

ASSUREUR SANTÉ
INDIVIDUELLE

2^{ème}

assureur habitation

3^{ème}

assureur en prévoyance
individuelle

4^{ème}

assureur auto

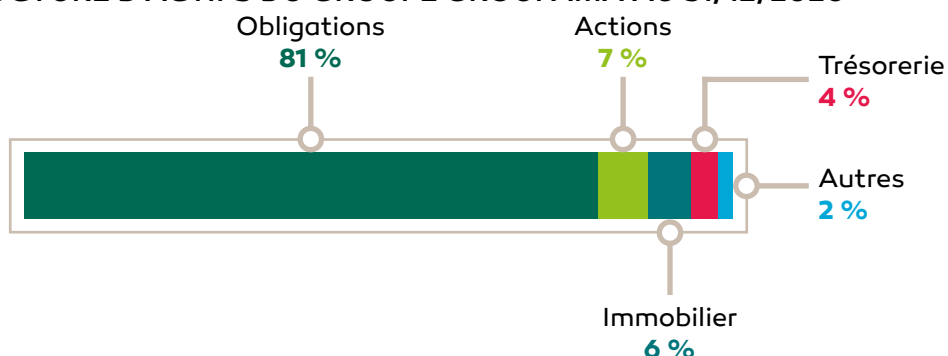


1.3 Quels sont les montants et les actifs en jeu ?

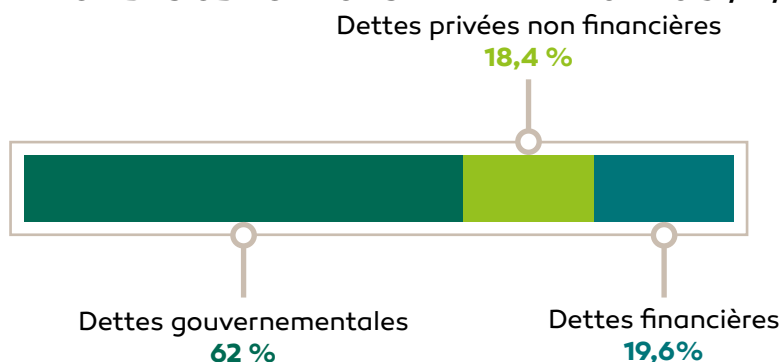
1.3.1 Structure d'actifs

Au 31 décembre 2020, sur le périmètre combiné, le montant total des actifs du Groupe Groupama s'élevait à 78,6 milliards d'euros en valeur de marché :

STRUCTURE D'ACTIFS DU GROUPE GROUPAMA AU 31/12/2020



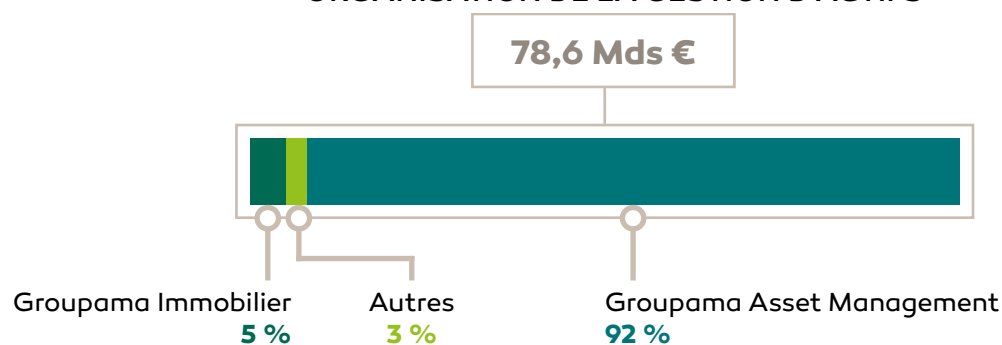
VENTILATION DES OBLIGATIONS PAR ÉMETTEUR AU 31/12/2020



1.3.2 Organisation de la gestion d'actifs

Les actifs de Groupama sont gérés essentiellement par les filiales Groupama Asset Management et Groupama Immobilier :

ORGANISATION DE LA GESTION D'ACTIFS



Le patrimoine immobilier et forestier de Groupama est constitué majoritairement d'immobilier d'entreprise.

ACTIFS GÉRÉS PAR GROUPAMA IMMOBILIER



2 UNE STRATÉGIE ESG CLIMAT DÉCLINÉE CHEZ GROUPAMA ET SES FILIALES

2.1 La RSE au cœur de notre modèle d'affaires

2.1.1 La raison d'être appuyée sur l'ADN mutualiste de Groupama

Notre ADN mutualiste et notre façon d'exercer nos métiers prennent appui dans des valeurs qui correspondent aux attentes sociétales de notre époque : proximité, responsabilité, engagement, performance et solidarité. Ces valeurs servent notre objectif central et permanent : notre **raison d'être**.

« Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Pour cela, nous sommes fondés sur des communautés d'entraide humaines, proches et responsables. »

La raison d'être s'inscrit dans la durée ; elle est partagée avec les élus et les collaborateurs et constitue une dynamique collective, qui fédère et qui motive.

Groupama développe ainsi un modèle inclusif, avec une volonté de construire, d'entreprendre, pour apporter à tous les acteurs responsables des solutions performantes, durables, conformément à l'esprit d'origine de la mutuelle fondée par des agriculteurs-entrepreneurs. Il s'agit d'une mobilisation citoyenne autour de la volonté d'entreprendre pour faire face aux aléas et créer de la confiance.



2.1.2 Le modèle d'affaires Groupama

NOS RESSOURCES

HUMAINES

31 100 collaborateurs
31 500 élus représentants les sociétaires

FINANCIÈRES

Primes : **14,4 Md€**
 Placements d'assurance :
92,4 Mds €
 Fonds propres : **10,7 Mds €**
 Certificats mutualistes : **632 M€**
 Taille du bilan : **104,7 Md€**

ORGANISATIONNELLES ET INTELLECTUELLES

- Organisation mutualiste à 3 niveaux, fondée sur le sociétariat électif et le système de réassurance interne :
2 750 caisses locales
13 caisses régionales et spécialisées
1 caisse nationale de réassurance, Groupama Assurances Mutuelles, organisme professionnel agricole
 - Expertises (ex. modèles actuariels), savoir-faire (120 métiers différents)
 - Partenariats économiques, académiques et institutionnels dans toutes les régions
 - Entreprises et réseaux en « phygital » :
2 marques complémentaires
40 entreprises (caisses régionales, caisse nationale et filiales spécialisées par métier ou de distribution)
3 000 agences Groupama et Gan : distribution multi-canal complète
 Centes de décision en région, SI et centres d'appels répartis en France
À l'international, dans 10 pays : réseaux salariés, agents, courtiers
- >> un maillage territorial dense, des communautés d'entraide humaines, proches et solidaires, au plus près des besoins des sociétaires et des clients**

ASSUREUR MUTUALISTE DES TERRITOIRES, DANS UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET DURABLE DES SOCIÉTAIRES ET CLIENTS

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ INNOVER ▶ CONSOLIDER NOTRE MODÈLE MUTUALISTE ▶ AGIR DIGITAL ET LOCAL ▶ CULTIVER LES PARTENARIATS | <ul style="list-style-type: none"> ▶ SOCIÉTAIRES ET CLIENTS ▶ ÉLUS ET COLLABORATEURS ▶ TERRITOIRES |
|---|---|

NOUS SOMMES LÀ POUR PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE CONSTRUIRE LEUR VIE EN CONFIANCE

RESPONSABILITÉ ENGAGEMENT
 SOLIDARITÉ PERFORMANCE PROXIMITÉ

ASSURANCES DE LA PERSONNE
ASSURANCES DES BIENS ET RESPONSABILITÉS
SERVICES (PROTECTION, PRÉVENTION, ASSISTANCE, FINANCIERS)



NOTRE CRÉATION DE VALEUR(S)

HUMAINES

1,2 Md€ versé en salaires et charges
9 sur 10 : salariés formés chaque année
81 % de taux d'engagement (baromètre 2021)

FINANCIÈRES

Résultat net positif : **177 M€**
 Résultat opérationnel positif : **306 M€**
 Ratio combiné : **98,7 %**
 Notation financière : **A**, pers. stable
 Ratio de solvabilité : **244 %** (avec mesure transitoire)

SOCIALES ET SOCIÉTALES

- Protection du plus grand nombre
12 M d'assurés (sociétaires et clients)
11 Md€ de prestations versées
+ de 10 000 missions de prévention
- En France :
1^{er} assureur de l'agriculture (60 % des agriculteurs) et des collectivités locales (18 000 communes)
1^{er} assureur santé individuelle
2^{ème} en habitation (3,5 M de logements)
4^{ème} en auto (3,8 M de véhicules)
- Contribution aux territoires :
25 000 emplois en France
 Contribution économique territoriale (ex-Taxe professionnelle) : **49,6 M€**
11 M€ mécénat (dont actions Covid)
- International : parmi les **10 premiers** en Italie, Hongrie, Roumanie, Chine, Turquie

ENVIRONNEMENTALES

80,5 Md€ gérés en Investissement Responsable (critères ESG, encours GAM)
700 M€ en green bonds
10,5 Mt de CO² stockés dans
21 570 ha de forêts gérées durablement

Données au 31/12/2020

Le modèle économique de Groupama est créateur de valeur, dans la durée, au bénéfice de ses parties prenantes : clients/sociétaires, collaborateurs et partenaires dans les territoires.



QU'EST-CE QU'UN MODÈLE D'AFFAIRES ?

Le modèle d'affaires décrit le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la manière dont elle crée de la valeur. Le modèle d'affaires décrit généralement :

- Les parties prenantes
- Les principales ressources
- Les principales activités
- Les principales réalisations
- Des éléments de stratégie et de perspective
- Les impacts générés

La prise en compte des externalités, des enjeux des autres parties prenantes, et la création de valeur pour ces parties prenantes contribuent à augmenter sa propre création de valeur.

Les enjeux ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et Climat prioritaires pour Groupama figurent dans la DPEF, incluse dans le Document d'Enregistrement Universel¹ :

- **Enjeux sociaux**, vis-à-vis des employés du Groupe : employabilité, « bien travailler ensemble », diversité et parité, respect
- **Enjeux sociétaux**, vis-à-vis des clients et assurés : responsabilité lors de la crise Covid, « bon conseil », satisfaction client, couverture des besoins de protection, protection des données, achats responsables, investissements socialement responsables
- **Enjeux environnementaux** : enjeux environnementaux et climat dans les investissements, dans les offres (produits et services) et la politique de souscription

L'enjeu environnemental devient de plus en plus fort, notamment sous l'effet du changement climatique ainsi que de la prise en compte de l'impact environnemental (pollution, émission carbone) de l'activité de nos assurés.

Les aléas climatiques sont décisifs pour le risque assurantiel : tempêtes, augmentation de la chaleur, sécheresse, précipitations ou submersion marine ; les risques tempête et risques climatiques sur récolte sont intégrés au dispositif « Risques Majeurs » du groupe.

La fonction « investissement financier », en tant que ressource génératrice d'impacts financier et sociétal, est un contributeur essentiel à la création de valeur du Groupe Groupama.

2.1.3 Une stratégie RSE en 4 axes

La stratégie RSE du groupe Groupama pour les années 2019-2021 définit les axes de progrès dans lesquels doivent s'inscrire les entreprises du groupe. Son objectif est de mobiliser l'ensemble du groupe autour d'une RSE à forte valeur ajoutée, au service des enjeux stratégiques du groupe. Elle s'articule autour de 4 grands axes et 12 engagements, et a été partagée en 2018 avec les collaborateurs de Groupama via la plateforme AGI'RSE.



¹ DPEF : Déclaration de Performance Extra-Financière

Exemples concrets de déclinaisons dans les produits proposés par Groupama ou dans les actions mises en œuvre :

- Crise du Covid : déploiement rapide du télétravail (97 % en avril 2020), dispositif d'accompagnement des collaborateurs et managers, maintien de nos actions et engagements en faveur du recrutement, de la parité et de l'employabilité ; actions d'accompagnement des sociétaires et assurés (maintien de garantie, réduction de cotisations, prise en charge des indemnités journalières pour les personnes fragiles) ;
- Pour plus de 250 M d'euros, actions de solidarité auprès des clients (notamment agriculteurs et professionnels) et contribuant aux divers fonds de soutien mis en place par le gouvernement
- Programme Retraite, avec une approche centrée sur l'analyse des besoins et les conseils ; Groupama est un des leaders du marché sur l'enjeu sociétal clé de la retraite (+55 % d'affaires nouvelles en 2020)
- « Café Joyeux » à Paris : Groupama Immobilier prête des locaux de prestige à l'association de soutien aux handicapés pour renforcer sa visibilité
- Assurance multirisque habitation incluant la couverture des équipements d'habitation producteurs d'énergies renouvelables
- Application mobile Groupama-Predict, service de prévention et d'alerte de Météo France (anticiper et gérer un phénomène météorologique à risque), étendue en 2020 à l'ensemble des clients du groupe (exemple : lors de la tempête Alex, 578 000 SMS ont été envoyés et 6 500 communes ont été informées)
- 12^{ème} centre Centaure ouvert en 2020 (centres dédiés à la sécurité routière)
- Solution Exo Expert : développement de drones pour l'expertise agricole et le déploiement de nouveaux services aux agriculteurs
- Dommages auto : réparation et non remplacement de pièces mécaniques (33 % des boucliers et pare-chocs), afin de limiter les déchets
- Assurance multirisques climatiques (MRC), principal outil de protection des cultures : plus de la moitié des surfaces assurées en France en MRC le sont par Groupama

Groupama est aussi actif vis-à-vis de la société civile, via de nombreuses actions de mécénat notamment dans les territoires.

En 2021, Groupama prépare d'ores et déjà activement sa stratégie RSE pour les années 2022-2024 ; de nombreux collaborateurs sont amenés à participer via des groupes de travail.

Groupama mène de multiples actions de soutien à l'initiative économique sous toutes ses formes, des partenariats académiques, des actions solidaires et des mécénats. Ainsi en 2020, le montant du mécénat sociétal s'élève à 11 M€, dont :

3,2 M€

de solidarité autour de la crise sanitaire



1,1 M€

pour la lutte contre les maladies rares



560 000 €

pour le cinéma via la Fondation Gan



2.1.4 La fonction investissement au cœur de la stratégie RSE de Groupama

« Développer notre rôle d'investisseur responsable dans ses dimensions à la fois sociétales et environnementales » est l'un des 12 engagements de Groupama dans sa stratégie RSE.

Cet engagement se traduit dans l'activité de l'ensemble des entités de Groupama : les Caisses Régionales, les filiales assurantielles (françaises et étrangères), et les filiales financières, dont Groupama Immobilier et Groupama Asset Management.

- Une gestion d'actifs intégrant pleinement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), avec un focus climat, est une des « solutions et services durables » (assurance vie euros et UC, distribution OPC) ;
- Une offre financière innovante, dont des supports d'investissement labellisés (5 fonds labellisés ISR, 1 fonds labellisé Greenfin et 1 fonds labellisé Relance) ou thématiques, ainsi qu'une politique d'investissement intégrant la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Ces éléments font partie du rôle « d'acteur responsable de la transition écologique » ;
- Enfin, la gestion du patrimoine immobilier repose sur une stratégie environnementale de premier ordre, développée par Groupama Immobilier (réduction de l'empreinte carbone, préservation de l'environnement, action pour l'économie circulaire et le réemploi des matériaux)

Au 31 décembre 2020, environ 75 % des actifs financiers du Groupe Groupama intègrent les critères ESG et Climat dans leur processus d'investissement.

2.2 L'intégration ESG Climat au service de la maîtrise des risques financiers

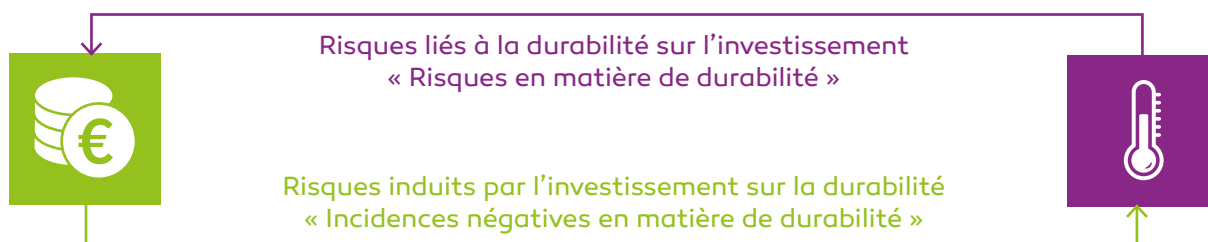
2.2.1 Protéger et valoriser les actifs

Groupama, en tant qu'assureur responsable, ancre nécessairement ses investissements financiers dans une vision de long terme, centrée sur la maîtrise des risques. La gestion du risque est ainsi au cœur de l'activité de Groupama ; cette gestion est holistique et couvre les différents facteurs dans une approche globale, financière et extra-financière.

La responsabilité fiduciaire de Groupama (protéger et valoriser l'épargne et les réserves des assurés) implique donc l'anticipation des risques et opportunités, qu'ils soient économiques, sociétaux, environnementaux ou purement financiers. La performance économique et financière ainsi permise est réalisée au bénéfice des clients et assurés de Groupama.

2.2.2 Gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives

Les stratégies d'investissement responsable dissocient aujourd'hui **les risques en matière de durabilité** (risques subis par le portefeuille d'investissement liés à des événements extra-financiers) des **incidences négatives** générées par le portefeuille sur la durabilité².



² Cette « double matérialité » est notamment explicitée dans le Règlement SFDR (Disclosure) (EU 2019/2088), mis en œuvre en 2021

Pour Groupama, la **gestion des risques en matière de durabilité** (événements extra-financiers pouvant affecter la valeur du portefeuille) et la stratégie de **limitation des incidences négatives sur la durabilité** (incidences du portefeuille sur les facteurs de durabilité : questions environnementales, sociales et de personnel, respect des droits de l'Homme, lutte contre la corruption) sont intrinsèquement liées.

En effet, de façon croissante, les entreprises et les organisations sont invitées à rendre des comptes sur les impacts sociaux et environnementaux qu'elles génèrent, que ce soit via la réglementation ou via les pressions de la société civile. Elles sont susceptibles d'être pénalisées (amendes, dégradation de la réputation, perte de confiance, désaffection des consommateurs et baisse du chiffre d'affaires, etc.) en cas

d'atteintes graves aux facteurs de durabilité : activités néfastes pour l'environnement, scandales liés aux droits de l'Homme, affaires de corruption, etc.

Cette pénalisation économique se traduit par un impact sur la performance financière des investisseurs ayant financé ces entreprises.

Ainsi, la gestion des risques en matière de durabilité d'un portefeuille financier comprend la recherche de limitation des incidences négatives générées par le portefeuille ; de même limiter les impacts négatifs du portefeuille sur la durabilité permet de limiter une sanction éventuelle (réglementaire, réputation) sur les entreprises détenues ou même sur l'investisseur.

Exemple : une entreprise étant défavorablement positionnée au regard de la lutte contre le réchauffement climatique (l'incidence négative pouvant être l'intensité carbone élevée) est exposée au risque de transition si ce positionnement défavorable affecte le modèle économique : conditions de financement plus difficiles, perte de clientèle, etc.

2.2.3 Une stratégie d'investissement centrée sur le risque climatique

Le risque climatique est au cœur de la volonté d'anticipation des risques et opportunités durables de Groupama.

L'année 2015 a été une année charnière dans la prise de conscience de la réalité du changement climatique, marquée par la signature à Paris lors de la COP21 de l'Accord de Paris par 195 pays et l'Union Européenne.

Avec l'Accord de Paris, les signataires s'engagent à mener les actions nécessaires pour limiter la hausse des températures bien en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle (1890).

Pour les investisseurs, l'enjeu est double :

- Participer à la lutte contre le réchauffement climatique, et la Stratégie Nationale Bas Carbone³ engagée par la France, en finançant la transition énergétique pour favoriser le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie bas carbone
- Protéger la valeur des actifs qui leur sont confiés en limitant les risques liés au changement climatique et leurs impacts financiers, le changement climatique constituant une nouvelle catégorie de « risque systémique »

Reprenant les propos de Mark Carney, Président du Conseil de la Stabilité Financière⁴, la Task-Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD), a défini le risque climat selon deux catégories : les risques physiques et les risques de transition.

³ La Stratégie Nationale Bas Carbone a été révisée en avril 2020

⁴ Mark Carney : « la Tragédie des Horizons », 2015



Lorsque ces risques se matérialisent, l'impact est significatif sur le modèle économique des entreprises, des organisations ou même des États : destruction d'actifs ou pertes de vies humaines, perte de chiffre d'affaires, coût plus élevé des ressources, production de biens rendus obsolètes, etc.

Le Groupe Groupama agit de manière proactive pour contribuer à l'objectif national et international de lutte contre le réchauffement climatique et pour gérer les actifs qui lui sont confiés en mesurant les risques et opportunités liés au climat :

- Par une analyse Climat spécifique (voir 4.2.1.2 - *Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux*)
- Par l'intégration du risque Climat dans ses décisions d'investissement (voir 4.2.2.2 - *Intégration du risque Climat dans les décisions d'investissement*)
- Par la mesure et l'analyse des résultats (voir 4.2.2.3 - *Quels sont les résultats de la Gestion des risques Climat pour les actifs de Groupama ?*)

2.2.4 Intégration ESG : vers une meilleure résilience du portefeuille

Au-delà du risque Climat, Groupama prend en compte l'ensemble des critères ESG dans sa politique d'investissement et de gestion des risques.

Dans l'analyse des entreprises et des organisations, l'extra-financier et le financier sont intimement liés. L'intégration de l'ensemble des informations environnementales, sociétales et de gouvernance (ESG) permet une meilleure résilience du portefeuille, en anticipant les risques et en identifiant de nouvelles opportunités.

L'analyse ESG apporte une vision long terme des entreprises et des organisations : identifier les acteurs les plus en avance sur les sujets de transition ainsi que les plus fragilisés, investir dans les secteurs dont la croissance attendue est la plus forte. En croisant ces convictions ESG avec des fondamentaux financiers solides, le Groupe, s'appuyant sur l'expertise éprouvée de son gestionnaire d'actifs (Groupama Asset Management) s'efforce de construire une performance à long terme de ses investissements.

2.3 Initiatives : Groupama participe activement aux travaux de place

Le Groupe Groupama souscrit pleinement⁵ :

- À la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948
- À la Déclaration de l'Organisation Mondiale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
- Ainsi qu'aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, parmi lesquels figurent des engagements en faveur de l'environnement (Groupama est signataire du **Global Compact**⁶)



⁵ Charte Éthique du Groupe Groupama : https://www.groupama.com/wp-content/uploads/2015/05/FR_Charte-éthique_2018.pdf

⁶ Le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption

Groupama et ses filiales participent à de nombreux groupes de travail, actions de place et initiatives concrètes :

ENTITÉS	INITIATIVES	RÔLES
Groupama Assurances Mutuelles	Association des Assureurs Mutualistes	Présidence de l'Association (Thierry Martel, Directeur Général de Groupama) Participation au Groupe de Travail Finance Climat Participation active au Groupe de Travail ESG Climat et à la Commission Développement Durable
	Fédération Française de l'Assurance (FFA)	Signataire de l'initiative FFA – MEDEF – AFG pour intégrer les risques et opportunités liés au changement climatique dans les politiques et le reporting des entreprises et des investisseurs
	ACPR	Participation au Groupe de Travail Risque Climatique
	NEC Initiative	Signataire de la NEC Initiative, Plateforme collaborative pour la finance durable : https://nec-initiative.org/nec-initiative/sustainable-investors/
	Observatoire de la Responsabilité Sociétale des entreprises (ORSE)	Membre Membre du Conseil d'Administration
Groupama Asset Management	Principes for Responsible Investment (PRI)	Signataire depuis 2006 Assessment A+ en 2006
	EuroSIF	Membre de l'EuroSIF, Organisation européenne de la Finance Responsable Membre
	Finance for Tomorrow	Participation à différents groupes de travail : appréhension du risque climat et création d'un référentiel de compétence ESG
	Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)	Membre du Forum pour l'Investissement Responsable et participation à différents groupes de travail
	Association Française de la Gestion (AFG)	Présidence du Comité Investissement Responsable
	Société Française des Analystes Financiers (SFAF)	Présidence de l'Association (2010-2014), Membre de la Commission extra-financière
Groupama Immobilier	Association Circolab	Membre fondateur de Circolab : association visant à repenser le système économique en système circulaire afin de préserver les ressources (réduction des ressources naturelles, optimisation des ressources, préservation des éco-systèmes)
	IFPEB	Administrateur de l'IPFEB, Institut Français pour la Performance Énergétique du Bâtiment
	Charte du Plan Bâtiment Durable	Signataire de la Charte de mobilisation des acteurs professionnels en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés
	Fondation Palladio	Mécène de la Fondation Palladio créée en 2008, sous l'égide de la Fondation de France, autour de l'enjeu de la construction des villes et des lieux de vie

3 LA GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE ESG CLIMAT DANS LE GROUPE GROUPAMA

3.1 Les risques de durabilité au sein du dispositif de gestion des risques

En tant qu'assureur responsable, la maîtrise des risques est au cœur de la stratégie et de la gouvernance de Groupama. Afin de maîtriser au mieux l'ensemble des risques auxquels il est exposé, le Groupe a mis en place un ensemble de mesures et de suivi des risques qui sont gérés au sein d'un dispositif global. Depuis 2014, le dispositif de gestion des risques s'appuie également sur le processus ORSA (Own Risk and Solvency Assessment), matérialisé par la rédaction d'un rapport annuel.

La gouvernance du dispositif de suivi des risques est assurée au niveau Groupe par plusieurs instances :

- Le Comité des Risques Groupe, composé des membres du Comité Exécutif Groupe complété du Responsable de la fonction-clé Gestion des Risques
- Les comités des risques par famille de risques (assurances, financiers, opérationnels et conformité)
- Le Comité de Gestion du Capital

Les fonctions Risques, Contrôle Permanent et Conformité Groupe ont pour mission d'assurer la conformité de l'ensemble des entités du Groupe aux exigences du Pilier 2 de Solvabilité II ainsi qu'à celles de la Direction Générale en termes de dispositifs de contrôle interne, conformité et gestion des risques.

La Direction des Risques Groupe intervient donc notamment sur les risques financiers, d'assurance et liés à la solvabilité du Groupe.

Les « enjeux environnementaux et les risques associés » font l'objet d'une catégorie spécifique identifiée dans la Déclaration de Performance Extra Financière 2020, notamment :

- Dans les investissements
- Dans les offres (produits et services) et la politique de souscription
 - › Sur l'exposition du Groupe du fait des souscriptions (tempêtes, catastrophes naturelles, etc.)
 - › Sur les impacts indirects des offres : l'activité de nos assurés

En 2020, plus précisément, certains risques liés aux aléas climatiques sont intégrés au dispositif Risques Majeurs (Principaux Risques) du Groupe : le « Risque climatique sur récoltes » et le risque « Tempête » dans les risques assurantiels⁷, ainsi que le risque « Pandémie ».

3.2 Le pilotage de la gestion des actifs et l'intégration des critères ESG

3.2.1 Les actifs cotés

La gestion des actifs cotés est confiée en très grande majorité à Groupama Asset Management. Le Groupe a mis en place un dispositif précis de suivi des investissements et de la gestion financière confiée à Groupama Asset Management, avec un pilotage de la gestion des risques et de la stratégie ESG Climat : le Comité ESG.

Le Comité ESG est une instance dans laquelle la stratégie ESG Climat appliquée sur les actifs des filiales françaises de Groupama est définie et suivie par Groupama Asset Management et la Direction des Opérations Financières et des Investissements.

Un outil de pilotage spécifique a été créé pour permettre au Comité ESG de suivre l'implémentation de la stratégie ESG Climat et l'atteinte des objectifs : le Tableau de Bord ESG, base d'échanges

entre les gérants et analystes de Groupama Asset Management et la Direction des Opérations Financières et des Investissements de Groupama.

Ce Tableau de Bord ESG permet notamment :

- Le suivi de l'analyse Climat des émetteurs (catégories 1, 2 et 3, voir chapitre 4.2.1.2 - Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux) et le contrôle de l'application de ces listes
- Analyse détaillée de certains émetteurs concernant la transition énergétique
- Suivi des scores S et G du portefeuille
- Évolution de l'empreinte carbone du portefeuille
- Le suivi du respect des exclusions charbon et sables bitumineux
- Le suivi des obligations vertes

Au sein de Groupama Asset Management, l'implémentation de la stratégie ESG est mise en œuvre de façon transversale sur l'ensemble des gestions. La stratégie ESG spécifique aux actifs gérés pour le compte du Groupe fait l'objet d'un dispositif de suivi, intégré au dispositif gestion des risques de Groupama Asset Management. Ce suivi (listes de titres interdits, etc.) est intégré au Comité des Risques de Durabilité de Groupama Asset Management, présidé par le Directeur des Risques.

3.2.2 Les actifs confiés à Groupama Immobilier

Groupama Immobilier est rattaché au Directeur Financier Groupe, et la stratégie d'investissement immobilier est définie et pilotée avec Groupama Immobilier par la Direction des Opérations Financières et des Investissements également sous la responsabilité du Directeur Financier Groupe.

Au sein de Groupama Immobilier, le Comité de Management Green & RSE tertiaire pilote la stratégie ESG Climat et se tient de façon bimensuelle, en réunissant les fonctions suivantes :

- Asset Management
- Property Management
- Développement Durable & Innovation
- Service Achats
- Contrôle et Audit

L'objectif de ce comité est de centraliser les projets et les actions environnementales du patrimoine tertiaire ainsi que leur suivi, de façon concrète et opérationnelle.

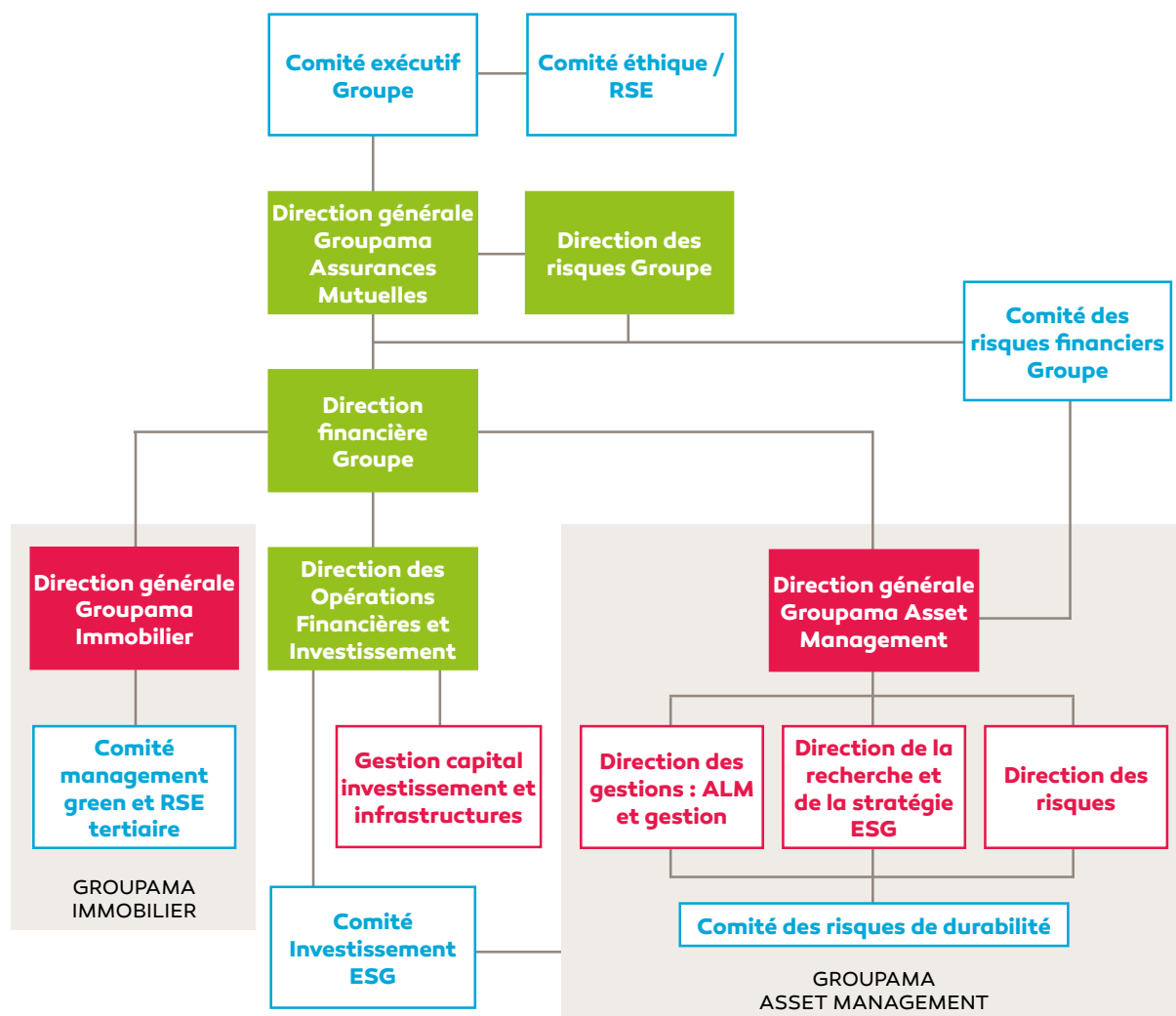
3.2.3 Les actifs non cotés gérés en direct par la Direction des Opérations Financières et des Investissements

La gestion des actifs non cotés autre qu'immobiliers et forêts est sous la responsabilité directe de la Direction des Opérations Financières et des Investissements,

À terme, la majorité des actifs non cotés de Groupama seront regroupés dans deux sociétés : Groupama Private Equity Investissements et Groupama Infrastructures Investissement, chacune comprenant un Comité Stratégique, composé des associés de chacune des sociétés. Le Comité Stratégique exerce une mission de contrôle à l'égard des dirigeants sociaux des sociétés.

3.3 Gouvernance et dispositif de pilotage

Le système de gouvernance de Groupama permet le pilotage de la stratégie d'investissement, y compris les risques et opportunités liés aux informations ESG et Climat.



Organisation Pilotage des actifs

4 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION DES RISQUES ET MESURES D'IMPACT

Groupama exerce le pilotage des stratégies ESG Climat déclinées au sein des différentes classes d'actifs, via plusieurs entités :

PILOTAGE	CLASSE D'ACTIFS	GESTIONS DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ			DILIGENCE RAISONNABLE / INCIDENCES NÉGATIVES			
		Stratégie environnementale		Autres stratégies ESG	Stratégie environnementale			Autres stratégies ESG
		Analyse climat	Exclusions sectorielles ⁸		Analyse climat	Exclusions sectorielles ⁸	Financement de la transition énergétique	
Groupama Asset Management	Mandats de gestion (actions et obligations cotées)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	OPC dédiés (actions et obligations cotées)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Groupama Assurances Mutuelles	Infrastructures (dette privée et capital)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Private equity corporate	✓		✓	✓	✓		✓
	Dette privée corporate	✓		✓	✓	✓		✓
Groupama Immobilier	Immobilier	✓		✓	✓			✓
	Forêts	✓		✓	✓			✓

4.1 Climat : Groupama s'engage

Conscient du risque lié au climat pesant sur les actifs financiers et souhaitant réaffirmer sa volonté d'accompagner la transition écologique et énergétique vers une économie moins carbonée, Groupama s'est engagé dès la fin 2018 au travers de l'ensemble de ses actifs :



Le groupe n'investit plus et se désengage dès à présent de façon progressive de toute entreprise dont le chiffre d'affaires ou le mix de production énergétique repose à plus de 30 % sur le charbon.



S'agissant des énergies fossiles, le Groupe Groupama s'engage à ne pas investir dans toute entreprise dont les sables bitumineux représentent plus de 15 % des réserves totales.



Le Groupe entend en parallèle réaliser 1 milliard d'euros de nouveaux investissements, sur un horizon de 3 ans (2019-2021), en faveur du financement de la transition énergétique.

8

Exclusions entreprises impliquées dans la production de charbon et l'utilisation de sables bitumineux

Cet engagement a été renforcé en 2020 par une politique de désengagement du charbon plus restrictive :

Aucun nouvel investissement et désengagement progressif de toute entreprise :

- ▶ dont le chiffre d'affaires ou le mix de production énergétique reposerait à plus de 20 % sur le charbon thermique
- ▶ dont la production annuelle de charbon dépasserait 20 millions de tonnes
- ▶ dont la capacité installée des centrales au charbon dépasserait 10 GW
- ▶ développant de nouvelles capacités charbon



Ces seuils d'exclusion seront abaissés régulièrement pour atteindre une exposition nulle au charbon thermique dans ses portefeuilles d'investissement :

- ▶ d'ici à 2030 au plus tard pour les entreprises émettrices des pays de l'Union européenne et de l'OCDE
- ▶ d'ici à 2040 pour le reste du monde

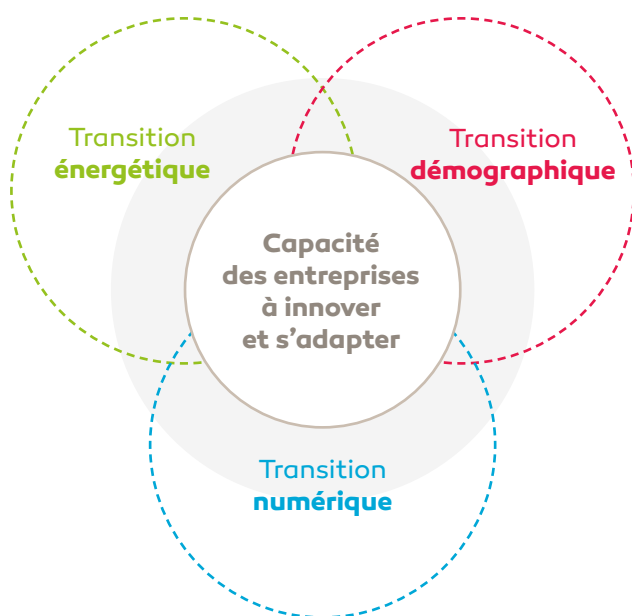
4.2 Portefeuille d'actifs cotés délégué à Groupama Asset Management

4.2.1 Analyse ESG Climat des actifs du Groupe

4.2.1.1 Les actifs du Groupe bénéficient de l'analyse ESG intégrée de Groupama Asset Management

Convaincue que l'analyse des éléments ESG fait intrinsèquement partie de l'analyse financière des émetteurs, entreprises, états et organisations, Groupama Asset Management a fait le choix dès 2003 d'intégrer complètement l'approche ESG à l'analyse financière, conduisant à une recommandation unique.

En 2016, Groupama Asset Management a souhaité intégrer encore davantage l'ESG à l'analyse financière en regroupement les deux métiers : l'analyste réalise une étude conjuguée, extra financière et financière, pleinement intégrée dans ses recommandations et clairement explicitées aux gérants. Cette équipe d'analyse totalement intégrée est une particularité de Groupama.



Intégration des critères ESG : déceler les risques et opportunités dans un monde qui connaît une triple mutation.

Les moyens humains alloués à l'équipe Recherche sont ainsi significatifs :

- 1 Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG
- 11 analystes financiers et ESG, dont 2 référents plus spécifiquement dédiés à chacun des piliers E et S
- 1 analyste dédié à la Gouvernance et l'engagement actionnarial
- 3 économistes

La stratégie ESG est déclinée par une Responsable de l'intégration ESG.

4.2.1.1.1 Analyse Intégrée - Actions et obligations d'entreprises :

L'analyse financière intégrée de Groupama Asset Management s'appuie sur trois convictions fortes :

- Intégrer les critères ESG est une des réponses au défi d'un monde qui connaît une triple mutation : vieillissement de la population et montée des inégalités, évolution vers une économie numérique, transition vers une économie bas carbone
- Intégrer les critères ESG permet d'identifier les opportunités de croissance des entreprises ; à moyen et long terme, c'est un vecteur de surperformance économique pour l'émetteur
- Intégrer les critères ESG permet de se prémunir contre les risques de durabilité, se traduisant par un impact financier sur la valorisation de l'émetteur et donc in fine sur la valeur de nos actifs.

L'analyse des risques et opportunités des actions et obligations d'entreprises s'appuie sur 4 piliers :



Cette analyse totalement intégrée permet à l'équipe Recherche d'émettre des **recommandations** utilisées par les gérants crédit et actions de Groupama Asset Management.

Les analystes de Groupama Asset Management s'appuient sur de nombreuses sources d'information (voir 6.1 - *Quelles sont les sources des données ?*). À partir des données de Vigeo-Eiris (pilier Social et Environnemental) et de MSCI (pilier Gouvernance), Groupama Asset Management construit une **note quantitative** en fonction d'enjeux clés ESG déterminés sur la base d'une analyse qualitative : pour chaque secteur sont retenus et pondérés les critères considérés comme pertinents et matériels. Cette démarche permet de disposer de scores quantitatifs sur un univers large.

4.2.1.1.2 Analyse Intégrée - Obligations souveraines :

L'évaluation du risque pays par Groupama Asset Management prend en compte les risques ESG. Ces derniers constituent un pilier à part entière dans la notation qui en figure 4 : facteurs économiques, facteurs ESG, facteurs financiers et facteurs spécifiques.

La nouvelle méthodologie vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux,

sociétaux et politiques dans le climat des affaires d'un pays. Le score ESG est déterminé comme la somme des notes de trois composantes : Gouvernance, Social et Environnement.

- Le score « gouvernance » mesure la qualité des structures du pouvoir d'un pays. Il est composé de six sous-piliers dont les données sont publiées par la Banque Mondiale : liberté d'expression, qualité du système réglementaire, efficacité gouvernementale, contrôle de la corruption, stabilité politique et état de droit.
- Le score « social » mesure la performance sociale et sociétale, notamment en matière de modes de vie, cohésion sociale, démographie et capital humain.
- Enfin, le score « environnement » mesure la performance en matière d'empreinte carbone, efficacité énergétique et croissance verte.

Les sous-piliers « social » et « environnement » sont construits par Groupama Asset Management à partir d'une sélection de données macroéconomiques disponibles.

4.2.1.1.3 Les Grands Risques ESG

Groupama Asset Management définit une liste de sociétés identifiées par les analystes comme étant fortement exposées aux facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance : la liste des **Grands Risques ESG**. Les sociétés intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les entreprises ou organisations pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative de la notation par les agences.

Cette liste est constituée par les émetteurs :

- Ayant un niveau 4 ou 5 (sur 5) de controverses selon Sustainalytics, ce niveau devant être validé par les analystes de Groupama Asset Management
- Se voyant attribuer une notation interne de gouvernance par les analystes de Groupama Asset Management du plus faible échelon.

Dans le cadre de sa Politique d'Engagement (voir 4.2.2.4 - *Une politique d'engagement et de vote exigeante*), un dialogue actionnarial est engagé avec les émetteurs de la liste lors des rencontres avec le management.

Controverse Sustainalytics de catégorie 4 :

- Impact élevé sur l'environnement ou la société, entraînant un risque économique élevé pour l'entreprise
- Problèmes structurels et systémiques, récurrence d'incidents et gestion inadéquate par l'entreprise

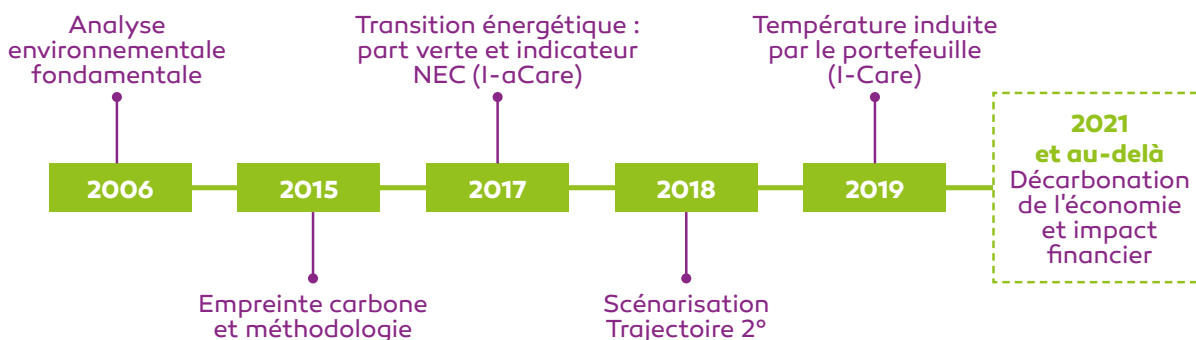
Controverse Sustainalytics de catégorie 5 :

- Impact sévère sur l'environnement ou la société, entraînant un risque économique important pour l'entreprise
- Comportement scandaleux et exceptionnel, fréquence élevée d'incidents et gestion médiocre par l'entreprise

4.2.1.2 Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux

L'équipe Recherche de Groupama Asset Management a développé et renforcé depuis 2017 une analyse des risques et opportunités Climat spécifique pour les titres détenus au sein des portefeuilles du Groupe, y compris les OPC Dédiés.

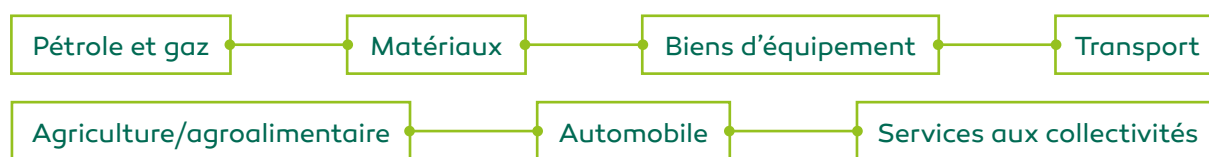
Le Climat est pris en compte de façon croissante par Groupama et Groupama Asset Management :



Groupama, en collaboration étroite avec Groupama Asset Management a créé un groupe de travail dont l'objectif est de recenser et étudier les dernières avancées afin de participer activement

à la décarbonation de l'économie et l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux.

L'analyse Climat est centrée sur les 7 secteurs les plus carbo-intensifs, qui sont ceux où les possibilités stratégiques et technologiques de lutte contre le réchauffement climatique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES), sont les plus importantes.




Tous les émetteurs de ces secteurs, dont la position globale détenue est supérieure à 25 M€ (mandats et OPC dédiés), sont analysés par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management selon une méthodologie d'analyse consistant à :

- Identifier les émetteurs dont les modèles économiques sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique (risque physique et risque de transition)
- Identifier les émetteurs les mieux positionnés dans le cadre de la transition énergétique et écologique

Groupama Asset Management s'appuie sur une **analyse quantitative**, à partir de quatre indicateurs :

- **L'intensité carbone** : mesurée en T CO₂ / M€ : l'intensité carbone mesure la quantité de GES nécessaire pour produire un million d'euro de Chiffre d'affaires. Cette intensité carbone est mesurée sur le **scope 1** (émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre de l'entreprise), le **scope 2** (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication du produit), **scope 3 amont** (autres émissions indirectes, liées à la chaîne d'approvisionnement en amont de la production)
- **La « part verte »** : la proportion des revenus de l'entreprise issus des activités « vertes », au sens de la Transition énergétique et écologique. La part verte a été identifiée à partir de la version provisoire de la « Taxonomie » mise en consultation en mars 2020 par la Commission Européenne.
- **La NEC (Net Environmental Contribution)** : cet indicateur, calculé par Iceberg Data Lab, permet d'évaluer la contribution positive ou négative de l'émetteur à la Transition écologique et énergétique. La NEC s'échelonne de -100 % (activité fortement destructrice de capital naturel) à +100 % (activités à impact environnemental net fortement positif)
- La **note Environnement** élaborée à partir de l'analyse interne et des éléments complémentaires fournis par Vigéo Eiris.



La NEC, Net Environmental Contribution, repose sur une série d'indicateurs dépendant de l'activité de l'entreprise. Ces indicateurs couvrent cinq domaines : le climat, la biodiversité, les déchets/ressources, la qualité de l'air et l'eau.

La « part verte » donne une vision sous l'angle de la technologie, alors que la NEC apporte une vision orientée sur la performance. Par ailleurs, la NEC prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise, en intégrant aussi les enjeux de la biodiversité et de la gestion des déchets, de l'eau et de la qualité de l'air.

À titre d'illustration, la « part verte » d'un équipementier automobile correspond à la part des ventes concernées par les technologies hybrides ou électriques⁹, et l'indicateur NEC des produits indique dans quelle mesure l'équipement a une influence sur la performance environnementale du véhicule sur lequel il sera monté.

Cette approche quantitative est complétée par une **analyse qualitative environnementale** réalisée par l'équipe Recherche, qui n'intègre pas seulement les enjeux climatiques de l'entreprise mais la **performance environnementale globale**, permettant de **mieux cerner la faculté d'adaptation, voire d'anticipation** de l'entreprise (analyse dynamique du modèle économique et du positionnement des produits et des services).

⁹ Pour les véhicules légers : émissions inférieures à 50gCO₂/km jusqu'au 31/12/25, puis zéro émission à partir du 1/1/26



QU'EST-CE QUE LA PART VERTE ?

La part verte s'appuie sur la Taxonomie, standard vert européen en cours d'élaboration par l'Union Européenne, dans le cadre du Plan Finance Durable. Les travaux sur la taxonomie permettront de classer les activités « vertes », démontrant qu'elles apportent un bénéfice substantiel à au moins un des six objectifs environnementaux, tout en évitant les effets négatifs sur les autres.

Les six objectifs environnementaux sont :

- L'atténuation du changement climatique
- L'adaptation au changement climatique
- L'utilisation durable et la protection des ressources hydrologiques et marines
- La transition vers une économie circulaire
- La prévention et le contrôle de la pollution
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

L'Acte Délégué de la Taxonomie a été publiée le 21 avril 2021.

Cette double analyse quantitative et qualitative permet de classer les émetteurs en 3 catégories :

CATÉGORIE 1

Émetteurs favorablement positionnés au regard de la transition énergétique

CATÉGORIE 2

Émetteurs au positionnement produit ou mise en œuvre des politiques climat peu convaincant en termes de cohérence soit entre les objectifs et les moyens, soit en termes de dynamique

CATÉGORIE 3

Émetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique

L'univers de gestion des OPC dédiés au Groupe étant beaucoup plus large, la classification des titres est différente, et s'appuie essentiellement sur l'analyse quantitative.

CATÉGORIE 1

- ▶ 80 % de l'univers les moins carbo-intensifs
- ▶ Entreprises dont la NEC est supérieure à -30 %

CATÉGORIE 2

- ▶ 20 % de l'univers les plus carbo-intensifs (dont l'intensité carbone est supérieure à 840t CO²/M€ CA)
- ▶ Entreprises dont la NEC est inférieure à -30 %

CATÉGORIE 3

- ▶ Émetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique (liste identique à celle des mandats de gestion)

La fréquence de mise à jour de ces catégories est semestrielle et en cas de changement majeur. À ces catégories sont associées des décisions d'investissement (voir *chapitre 4.2.2.2.2 - La place de l'analyse climat dans les décisions de gestion*).



**PROCHAINE
ÉTAPE**

Mise en place d'une méthodologie d'analyse spécifique pour les actifs de Groupama sur le pilier S (Social) puis G (Gouvernance).

4.2.2 L'intégration de l'analyse ESG Climat dans le processus de gestion

4.2.2.1 Critères ESG et décisions d'investissements : processus et résultats

4.2.2.1.1 L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement

Les analyses sur les émetteurs ou les États réalisées par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management, intégrant donc à la fois la dimension ESG et la dimension financière, constituent un socle très important du processus de gestion et les informations ESG font donc partie naturellement du processus de décision.

Il peut s'agir évidemment de décisions d'investissement, mais aussi de décisions de cessions. Au cours de l'année 2020, des obligations d'entreprises ont été cédées pour des raisons ESG intégrées à la décision financière et crédit. Ces raisons ont pu être :

- Problématique de gouvernance et d'éthique des affaires de l'émetteur
- Constructeur automobile en retard par rapport à la réglementation, peu de véhicules électriques et exposition trop forte au diesel
- Pratiques commerciales douteuses

Ces cessions peuvent être l'occasion de renforcer nos investissements en obligations vertes.

4.2.2.1.2 Les règles de gestion liées aux « Grands Risques ESG »

Des règles de gestion très précises concernent ces émetteurs inscrits sur la Liste des « Grands Risques ESG » :

- Mandats de gestion du Groupe : le réinvestissement ou l'investissement est interdit, l'objectif est de désengager le portefeuille dès que possible.
- Pour tous les OPC gérés par Groupama Asset Management, l'investissement dans ces émetteurs est autorisé mais doit être documenté et justifié (ces émetteurs sont interdits pour les OPC ISR). Le suivi de ces justifications est effectué par le Contrôle des Risques et revu au Comité des Risques.

Ces règles font partie des contrôles *pré-trade* des outils de gestion de portefeuille de Groupama Asset Management.

Depuis 2018, Groupama s'est désengagé de titres appartenant à la liste « Grands Risques ESG » pour un montant de 229 M€.

4.2.2.2 Intégration du risque Climat dans les décisions d'investissement

4.2.2.2.1 Focus sur les exclusions

Politique Charbon :

- Le charbon joue un rôle central dans le réchauffement climatique car il s'agit de la principale source d'émission de gaz à effet de serre (GES¹⁰). L'objectif de l'exclusion de l'ensemble de la chaîne de valeur du charbon thermique est de diminuer l'exposition des investissements au risque climatique (risque de transition)
- Groupama n'investit plus et se désengage progressivement de toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires ou le mix de production d'électricité repose à plus de 20 % sur le charbon thermique, ou dont la capacité installée de centrales à charbon dépasse 10M GW (voir 4.1 - *Climat : Groupama s'engage*). Groupama s'appuie sur la Global Coal Exit List, fournie par l'ONG allemande Urgewald (<https://coalexit.org/>).

Cette règle fait partie des contrôles pré-trade des outils de gestion de portefeuille de Groupama Asset Management.

4.2.2.2.2 La place de l'analyse climat dans les décisions de gestion

L'analyse Climat (voir chapitre 4.2.1.2 - Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux) permet de classer les émetteurs détenus par Groupama en 3 catégories auxquelles sont associées des décisions de gestion :

¹⁰ 39 % des GES sont imputables au charbon, 31 % au pétrole et 18 % au gaz naturel (« Chiffres clés du climat France, Europe et Monde », 2020, Commissariat Général au Développement Durable)

CATÉGORIES	MANDATS DE GESTION (actions et obligations d'entreprise)	OPC DÉDIÉS (actions et obligations d'entreprises)	DÉCISION DE GESTION ASSOCIÉE
Catégorie 1	Émetteurs favorablement positionnés au regard de la transition énergétique	80 % de l'univers les plus carbo-intensifs ou entreprises dont la NEC est supérieure à -30 %	Conservation ou renforcement des positions
Catégorie 2	Émetteurs au positionnement produit ou mise en œuvre des politiques climat peu convaincant en termes de cohérence soit entre les objectifs et les moyens, soit en termes de dynamique	20 % de l'univers les plus carbo-intensifs + entreprises dont la NEC est inférieure à -30 %	Mise « sous surveillance » (position pouvant être conservée mais sans réinvestissement)
Catégorie 3	Émetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique		Pas de réinvestissement ; désengagement de la position à terme

Au 31 décembre 2020, aucun titre détenu par le Groupe Groupama n'appartenait à la catégorie 3.

4.2.2.2.3 Investissement dans les obligations vertes

Qu'est-ce qu'une obligation verte ?

Une obligation verte, ou Green bond, est un emprunt émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique pour lui permettre de financer des projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, etc.).

Elle se distingue d'une obligation classique par un reporting détaillé sur les investissements qu'elle finance et le caractère « vert » des projets financés.

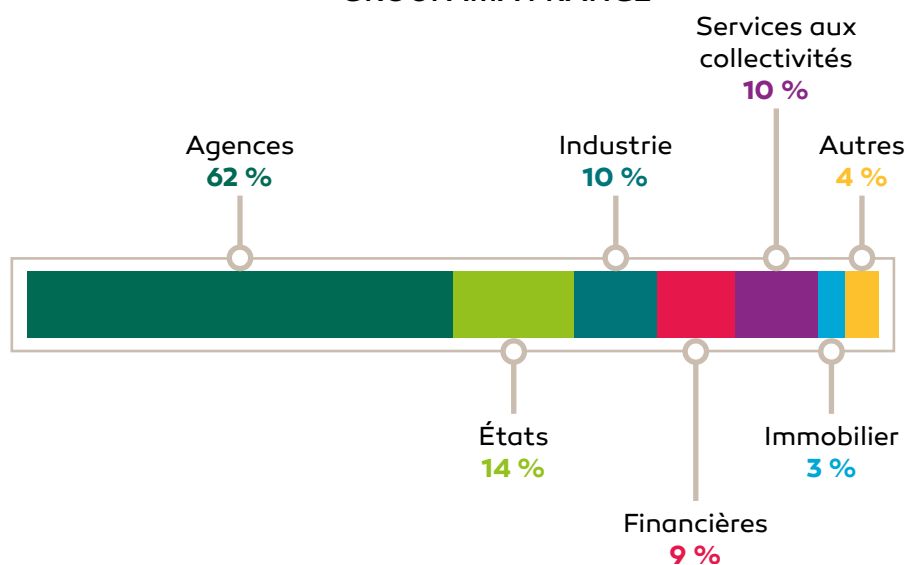
Groupama Asset Management a développé une méthodologie d'analyse spécifique aux obligations vertes, afin de vérifier leurs caractéristiques et notamment l'impact positif sur la transition écologique.



Ainsi, 277 obligations vertes ont été analysées en 2020 par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management avec cette méthodologie, qui a permis de confirmer le caractère « green bonds » de 221 obligations, et d'invalider 56 obligations, soit 20 % de l'univers analysé.

Groupama a réalisé 192 M€ d'investissements en 2020 (achats nets), portant le stock d'obligations vertes à 810 M€.

RÉPARTITION DES OBLIGATIONS VERTES PAR TYPE – MANDATS DE GESTION GROUPAMA FRANCE



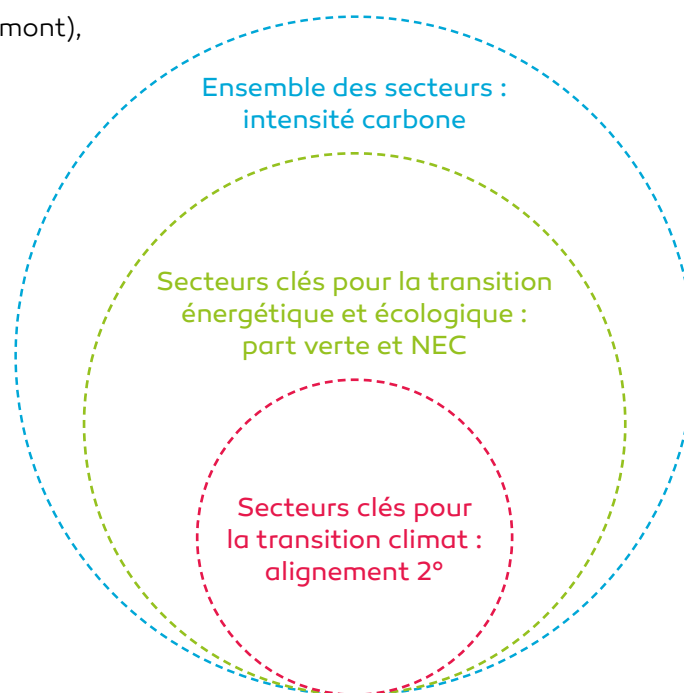
PROCHAINE ÉTAPE

Mise en place d'une méthodologie équivalente pour les Social Bonds, dérivée du cadre « green bonds » pour un même niveau d'exigence.

4.2.2.3 Quels sont les résultats de la Gestion des risques Climat pour les actifs de Groupama ?

Le Groupe Groupama s'appuie sur le cabinet Iceberg Data Lab pour mesurer 4 indicateurs, sur 3 niveaux d'analyse selon le secteur d'activité des entreprises (portefeuilles obligations d'entreprise et actions)

- L'intensité carbone (scope 1+2+3 amont), sur l'ensemble des secteurs
- La part verte (selon la taxonomie européenne¹¹) et l'indicateur NEC, sur les secteurs clés pour la transition énergétique et écologique¹²
- L'alignement des portefeuilles avec l'objectif de maintien de la température en dessous des 2° (Accord de Paris, méthode SB2A), sur les secteurs clés pour la transition climat¹³



Pour les actifs souverains, l'analyse est réalisée sur :

- L'intensité carbone
- La part verte
- L'alignement avec l'Accord de Paris (méthode CLAIM développée par Beyond Ratings)

Méthode SB2A Iceberg Data Lab / Alignement 2°

Le référentiel méthodologique utilisé en priorité est le référentiel SDA (Sectoral Decarbonization Approach), qui est la principale méthodologie d'objectifs 2°C préconisée par l'initiative Science Based Targets (SBT). SBT est une initiative menée par le WWF, UN Global Compact, WRI et le CDP qui vise à engager les entreprises dans l'alignement 2°C. La méthodologie SDA se fonde sur la déclinaison d'un scénario 2°C précis : le scénario de l'AIE appelé ETPS 2014, qui est compatible avec le scénario de l'AIPCC RCP2.6. SDA propose ainsi, pour 13 secteurs d'activité, des « trajectoires 2°C » entre 2010 et 2050, comprenant des niveaux absolus d'intensité carbone cibles en 2050 (tCO₂/ unité d'activité) ainsi que des rythmes annuels de réduction de cette intensité carbone. À partir de ce référentiel, Iceberg Data Lab calcule 2 indicateurs d'alignement 2°C pour les émetteurs appartenant aux secteurs SDA

- Un indicateur d'alignement 2°C statique, qui compare l'intensité carbone actuelle de l'émetteur à ce qu'elle devrait être si elle était située sur la trajectoire 2°C.
- Un indicateur d'alignement 2°C dynamique, qui compare la tendance annuelle d'évolution de l'intensité carbone de l'émetteur entre 2010 et aujourd'hui, avec la pente de réduction qu'il devrait adopter pour converger en 2050 avec la cible d'intensité carbone.

La combinaison de ces deux indicateurs permet d'obtenir la « température équivalente du portefeuille » : déterminer une hausse de température équivalente à horizon 2100, et la comparer aux objectifs 2°.

¹¹ Le calcul de la part verte a été effectué à partir de la version provisoire de « Green taxonomy » mise en consultation en mars 2020 par la Commission Européenne. Iceberg Data Lab a réalisé au 2^{ème} semestre 2020 une première mise en œuvre concrète de cette « Green taxonomy », en s'appuyant sur les informations publiques disponibles des entreprises cotées.

¹² Secteurs clés pour la transition énergétique et écologique déterminés par Iceberg Data Lab : Pétrole et gaz, Métaux et mines, Chimie, Matériaux de construction, Papier et forêts, Emballages, Equipement énergétique, Biens d'équipement, Equipement électrique, Construction, Conglomérat industriel, Transport, Automobile, Textile, Loisirs, Distribution non alimentaire, Agroalimentaire, Distribution alimentaire, Produits ménagers, IT Télécom & Media, Electriciens, Services aux collectivités eaux et déchets, Immobilier

¹³ Secteurs clés pour la transition climat déterminés par Iceberg Data Lab : Pétrole et gaz, Métaux et Mines, Ciment, Equipement électrique, Transport, Conglomérats industriels, Automobile, Agroalimentaire, Electriciens

4.2.2.3.1 Portefeuille Obligations souveraines

Synthèse des résultats :

Taux de couverture	INTENSITÉ CARBONE NATIONALE		PART VERTE	TEMPÉRATURE ÉQUIVALENTE DU PORTEFEUILLE
	Émissions nationales de GES / PIB (territoriales + importées)	Émissions nationales de GES / secteur public (territoriales + importées)	Part des énergies bas carbone (dont nucléaire)	
%	tCO ₂ e/M€ PIB	tCO ₂ e/M€ dettes	%	°C
96 %	354	27	32 %	2

Source : analyse Iceberg Data Lab d'après les données de Iceberg Data Lab et Beyond Ratings

L'analyse climat du portefeuille porte sur un univers de 170 pays. La couverture du portefeuille atteint 96 %.

Les obligations françaises et italiennes constituent plus de 80 % du portefeuille et expliquent majoritairement la performance du portefeuille.

L'intensité carbone par unité de PIB du portefeuille est faible et se situe au même niveau que la tranche des 15 % des pays ayant les intensités carbonées les plus basses. L'intensité carbone liée à la consommation du secteur public se situe au même niveau que la tranche des 7 % des pays ayant les intensités carbone les plus basses.

Cette bonne performance peut être corrélée à la **part verte** ou part des énergies bas carbone dans la consommation primaire (dont nucléaire), qui situe le portefeuille au même niveau que la tranche des 7 % des pays ayant les parts vertes les plus hautes.

La **température équivalente** du portefeuille atteint la cible de 2°.

4.2.2.3.2 Portefeuille Obligations d'Entreprises

Synthèse des résultats :

Synthèse portefeuille obligations d'entreprises	INTENSITÉ CARBONE (SCOPE 1 2 3 AMONT)	PART VERTE (TAXONOMIE)	NEC	TEMPÉRATURE ÉQUIVALENTE (SB2A)
	tCO ₂ /M€ CA	% périmètre	% périmètre	°C
Périmètre	Ensemble des secteurs	Secteurs à fort enjeu pour la transition énergétique et écologique		Secteurs à fort enjeu climat
Portefeuille	212	10 %	4 %	2,5
Indice de référence : Barclays Eur Agg	282	8 %	1 %	2,5
Écart portefeuille/ indice	-24,9 %	2 %	3 %	

Source : analyse Iceberg Data Lab d'après les données Iceberg Data Lab et Beyond Ratings

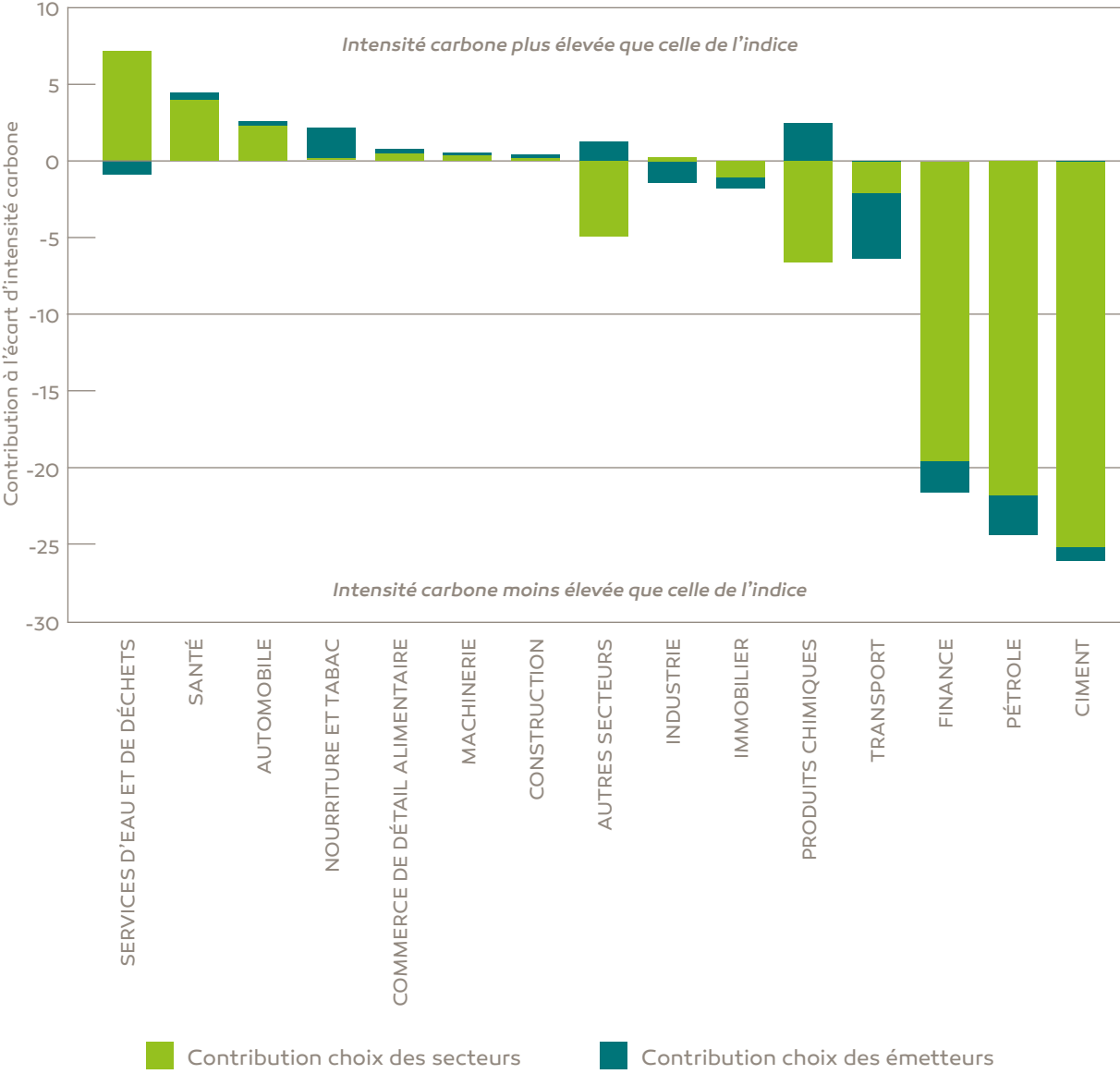
Le portefeuille et l'indice de référence sont couverts à plus de 90 % sur les secteurs à forts enjeux.

La performance climat et environnement est significativement meilleure que celle de l'indice :

- Une **intensité carbone inférieure** à celle de l'indice (voir ci-dessous)
- Une **part verte supérieure** à celle de l'indice (surpondération favorable des électriciens et souspondération des secteurs pétrolier et chimiques)
- Un **indicateur NEC positif**, et supérieur à celui de l'indice (surpondération des secteurs services aux collectivités et immobilier, sous pondération du secteur pétrolier)
- Une **température équivalente** du portefeuille de 2.5° comparable à celle de l'indice de référence.

Comme le montre le graphique ci-dessous, la meilleure performance du portefeuille de Groupama par rapport à son indice de référence en termes d'intensité carbone s'explique par une allocation sectorielle favorable (sous-pondération des secteurs les plus carbo-intensifs et inversement), ainsi que par une sélection d'émetteurs également plus favorable en particulier dans les secteurs les plus carbo-intensifs.

INTENSITÉ CARBONE - CONTRIBUTION À LA SURPERFORMANCE / INDICE DE RÉFÉRENCE PORTEFEUILLE OBLIGATIONS D'ENTREPRISES



4.2.2.3.3 Portefeuille Actions

Synthèse des résultats :

Synthèse portefeuille actions	INTENSITÉ CARBONE (SCOPE 1 2 3 AMONT)	PART VERTE (TAXONOMIE)	NEC	TEMPÉRATURE ÉQUIVALENTE (SB2A)
	tCO2/M€ CA	%	%	°C
Périmètre	Ensemble des secteurs	Secteurs à fort enjeu pour la transition énergétique et écologique		Secteurs à fort enjeu climat
Portefeuille	235	14 %	6 %	2,3
Indice de référence : MSCI Europe	325	10 %	-1 %	2,5
Écart portefeuille/ indice	-27,6 %	4 %	7 %	

Source : analyse Iceberg Data Lab d'après les données Iceberg Data Lab et Beyond Ratings

Le portefeuille et l'indice de référence sont couverts à plus de 90 % sur les secteurs à forts enjeux.

La performance climat et environnement du portefeuille actions est significativement meilleure que celle de l'indice de référence sur tous les indicateurs :

- Une **intensité carbone inférieure** à celle de l'indice
 - › Allocation sectorielle favorable : sous-pondération de secteurs carbo intensifs (ciment, métaux et mines, électriciens) et surpondération de secteurs faiblement carbo intensifs (finance, IT Telecom & media)
 - › Partiellement compensée par un choix de titres un peu moins favorable, notamment dans les secteurs chimique et financier
- Une « **part verte** » **supérieure** à celle de l'indice, notamment grâce aux composants du secteur des électriciens
- Un **indicateur NEC positif**, alors que celui de l'indice est négatif, grâce à une allocation sectorielle surpondérant les secteurs les plus performants en matière de transition environnementale
- Une **température équivalente** du portefeuille de 2.3° inférieure à celle de l'indice

4.2.2.4 Une politique d'engagement et de vote exigeante

Pour Groupama, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité de détenteur d'actifs à long terme. S'appuyant sur Groupama Asset Management, le groupe a également la volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est conçu, d'une part, comme une source de création de valeur et, d'autre part, comme un moyen de diminuer les risques.

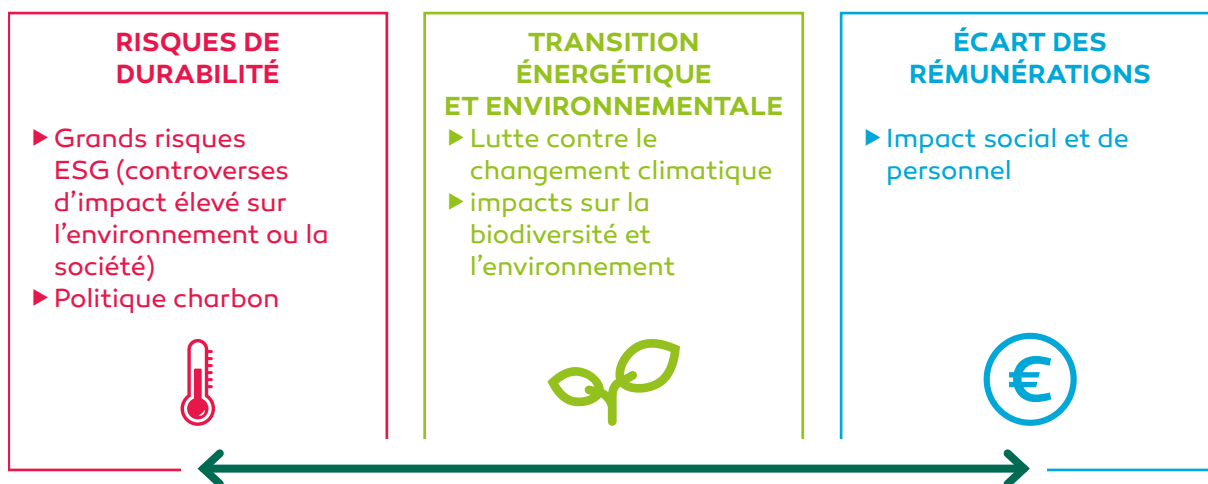
La politique d'engagement vise trois objectifs :

- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles auprès des entreprises détenues

Dans le contexte de crise sanitaire de 2020, la politique d'engagement a été particulièrement réactive : participation à des initiatives collaboratives (en particulier appels pour une relance durable et des réponses adéquates à la crise sanitaire), durcissement de la politique de vote concernant la distribution des dividendes et les politiques de rémunération. Les votes ont été guidés par l'analyse des situations particulières des entreprises en matière d'aides des États et des réductions des salaires des employés.



Les axes prioritaires pour cibler les actions d'engagement de Groupama afin de limiter les risques ESG sont :



Cette politique d'engagement se traduit par :

- **Une politique de vote exigeante**, en place depuis 2001, accompagnée par la possibilité de discuter avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales
- **Un dialogue direct et récurrent** avec les émetteurs via :
 - › Les rencontres avec les dirigeants des principales capitalisations européennes
 - › L'engagement avec les entreprises controversées
- **Une participation à des initiatives collaboratives**
 - › Menées par les PRI dans le cadre de la plateforme d'engagement collaboratif
 - › De dépôt de résolutions externes

Les votes aux assemblées générales sont souvent précédés de dialogues avec les émetteurs visant à mieux comprendre les motivations et la nature des projets de résolutions d'une part, et expliquer la politique de vote d'autre part.

La politique de vote et le bilan des actions de la politique d'engagement de Groupama Asset Management sont publiés sur le site internet de la société de gestion.

4.2.2.4.1 Engagement individuel et dialogue

Les analystes participent régulièrement aux rencontres avec le management des entreprises, seuls ou avec les gérants. Conséquence d'une organisation centrée sur l'intégration globale de l'analyse ESG à l'analyse financière, les enjeux ESG identifiés pour chaque secteur sont systématiquement abordés. Les entreprises identifiées en « Grands Risques ESG » (voir 4.2.1.1.3 - *Les Grands Risques ESG*) sont systématiquement informées de leur placement sur cette liste et invitées au dialogue sur la controverse dont elles font l'objet.

Ainsi en 2020, les équipes de Groupama Asset Management ont rencontré 77 entreprises. Les thématiques les plus abordées ont été la transition énergétique, le capital humain et le devoir de vigilance.

4.2.2.4.2 Un dialogue spécifique

Un dialogue spécifique est engagé avec certaines entreprises détenues dans les portefeuilles et identifiées par les analystes comme présentant un potentiel d'amélioration des pratiques ESG. Toutes les initiatives de dialogue actionnarial sont alignées avec au moins un des trois objectifs cités ci-dessus. Un suivi de l'engagement est effectué et son impact est mesuré régulièrement.

En 2020, les analystes de Groupama AM ont initié ou continué un dialogue actionnarial individuel avec quatre entreprises, sur trois sujets spécifiques : capital humain, transition énergétique et devoir de vigilance.

4.2.2.4.3 Vote aux Assemblées Générales :

Groupama Asset Management applique une politique de vote exigeante, visible sur le site internet de la société de gestion. Ces votes aux assemblées générales sont souvent précédés de dialogues avec les émetteurs visant à mieux comprendre les motivations et la nature des projets

de résolutions d'une part, expliquer la politique de vote d'autre part.

En 2020, Groupama Asset Management a participé à 333 assemblées générales, comprenant 6 604 résolutions, dont 14 % pour lesquelles le vote a été « non » ou « abstention ». Le taux de rejet le plus important a concerné les sujets de rémunération : 25 %.

4.2.2.4.4 Participation à des initiatives communes

Signataire des PRI¹⁴ depuis 2006, Groupama Asset Management participe activement aux initiatives menées par les PRI via la plateforme collaborative. Par ailleurs, en 2020, Groupama Asset Management s'est associé à 4 nouvelles initiatives collaboratives :

Need for biodiversity metrics

- ▶ Demande de publication par les entreprises des indicateurs d'impacts liés à la préservation de la biodiversité
- ▶ Porté par Mirova via la plateforme PRI

EU Alliance for a green recovery

- ▶ Appel de l'eurodéputé Pascal Canfin, Président de la Commission Environnement, à une coalition pan européenne pour une relance axée sur la transition énergétique
- ▶ Manigeste signé par Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management, parmi 270 eurodéputés, dirigeants d'entreprises, syndicats

Covid 19 and pharma sector

- ▶ Appel aux principales compagnies pharmaceutiques à communiquer de manière transparente sur leurs réponses à la crise sanitaire
- ▶ Porté par Achmea et soutenu par la fondation Access to Medicine

Open letter to European Leaders for a sustainable recovery

- ▶ Appel des investisseurs européens adressé à leur gouvernement respectif pour mener une relance post Covid 19 durable en lien avec l'Accord de Paris
- ▶ Mené par les PRI, CDP et IIGCC en amont du Conseil Européen du 18-19 juin 2020

Ces nouvelles initiatives s'ajoutent aux initiatives d'engagement collaboratif soutenues précédemment :

INITIATIVES	OBJECTIFS	AXES CIBLÉS	IMPLICATION DE GROUPAMA AM
Global Investor Statement to Governments on Climate Change	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appel aux gouvernements afin d'atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris ▶ Accélérer les investissements dans le secteur privé en faveur de la transition bas carbone ▶ Participer à l'amélioration du reporting financier relatif au climat 	Transition énergétique	Signature de la lettre

14 PRI : Principles for Responsible Investment, initiative lancée en 2006 par les Nations Unies afin d'inciter les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion

INITIATIVES	OBJECTIFS	AXES CIBLÉS	IMPLICATION DE GROUPAMA AM
Climate Action 100+	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Émetteurs de GES (Gaz à Effet de Serre) (plus de 100 sociétés ciblées) : incitation à prendre des mesures concrètes afin de s'aligner avec les objectifs des Accords de Paris ▶ Investisseurs : s'assurer que les sociétés investies dans les portefeuilles agissent dans ce sens 	Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Signature de la lettre d'engagement Actions d'engagement avec les compagnies ciblées
Investor Statement on Access to Medicine	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Suivre les progrès des compagnies du secteur pharmaceutique en lien avec l'ODD¹⁵ 3 (Santé et bien-être). Objectif qui devrait être atteint d'ici 2030 	Inégalités	<ul style="list-style-type: none"> Signature de la déclaration commune Participation à l'engagement avec une des société ciblée

4.3 Actifs immobiliers et forestiers

Groupama Immobilier intègre dans sa stratégie de développement une forte dimension environnementale et climatique. Les bâtiments représentent près de 30 % des émissions de CO2 françaises : la rénovation énergétique, les critères écologiques de construction et d'exploitation des immeubles sont des enjeux prioritaires, pour les pouvoirs publics français (normes environnementales, RT 2012, future RE 2020 applicable en janvier 2022, loi anti-gaspillage pour une économie circulaire et décret sur l'immobilier tertiaire) comme pour Groupama, dont l'engagement se traduit par de nombreuses innovations et actions concrètes dans le cadre de sa gestion d'actifs immobiliers.

Les actifs confiés à Groupama Immobilier sont constitués essentiellement d'immobilier tertiaire et de forêts.

4.3.1 Groupama Immobilier : une stratégie environnementale qui se décline en actions concrètes

4.3.1.1 La stratégie de Groupama Immobilier pour renforcer la résilience du patrimoine immobilier

La résilience est la capacité à résister et à s'adapter face à des chocs ou des catastrophes externes. En tant que gestionnaire d'actifs responsable, Groupama Immobilier attache une grande importance au concept de résilience immobilière.

Les objectifs de Groupama Immobilier sont multiples : structurer et développer son activité, améliorer sa rentabilité durablement et répondre aux attentes du Groupe Groupama et de ses Parties Intéressées Pertinentes.

En gardant comme ligne directrice une performance qualitative, environnementale, sociétale et financière, la stratégie de Groupama Immobilier s'articule autour de 4 axes :

- Optimiser le rendement des placements immobiliers de ses clients mandants
- Valoriser le patrimoine géré au travers d'une ingénierie financière optimisée, d'une gestion dynamique, agile et à 360° de chaque actif, en prenant en compte ses impacts environnementaux
- Acquérir, vendre, concevoir et gérer de nouvelles typologies d'actifs tertiaires performants, certifiés, innovants, aux impacts environnementaux maîtrisés et répondant aux besoins des utilisateurs finaux

- Développer l'offre de prestations pour le Groupe, voire en externe

Les actions de Groupama Immobilier se traduisent notamment par les certifications HQE, BREEAM et BREEM in Use obtenues de façon croissante pour le patrimoine tertiaire. Cette démarche environnementale exemplaire a été récompensée en 2018 par la certification ISO 14001 (renouvelée en 2019). L'ISO 14001 est l'outil de référence pour prendre en compte les enjeux environnementaux d'une organisation et améliorer sa performance environnementale globale.

Ces certifications participent significativement à la valorisation des immeubles détenus.



4.3.1.2 L'utilisation des données pour améliorer la performance environnementale des actifs immobiliers

Afin de garantir la bonne performance environnementale de son patrimoine, le Groupe s'est engagé dès 2015 dans un plan ambitieux de rénovation de son parc tertiaire avec un programme d'investissement de plus de 600M€ sur la période 2014-2025.

Dans ce cadre, Groupama Immobilier réalise (à partir de 3M€ de travaux) une analyse de cycle de vie (ACV), pour les immeubles faisant l'objet de travaux de rénovation. Cette ACV permet de consolider les émissions carbone générées par les matériaux utilisés lors de la construction ou la rénovation d'un bâtiment. Grâce à cette méthodologie Groupama Immobilier anticipe les réglementations à venir et développe une expertise nouvelle sur le choix des matériaux les moins carbonés à utiliser dans ses opérations.

Pour mesurer l'empreinte carbone de ses activités, Groupama Immobilier est accompagné par Carbone 4, cabinet de conseil indépendant spécialisé sur la transition énergétique et la transition climatique. Depuis 2018, Carbone 4 réalise le bilan carbone du patrimoine géré suivant la classification du GHG Protocol. Cette méthodologie permet à Groupama Immobilier de mettre en place les meilleures actions pour limiter son impact environnemental.

Depuis 2016, Groupama Immobilier consolide les données énergétiques et eau des immeubles gérés grâce à la startup Deepki. Deepki est une entreprise innovante qui exploite les données existantes de ses clients de façon low tech pour optimiser la gestion des ressources énergies et eau d'un parc immobilier afin d'engager une transition énergétique digitale. Grâce aux données Deepki, la collecte des consommations énergétiques et eau est automatique, et permet l'optimisation de la gestion et le pilotage des consommations fluides.

Ces données permettront la mise en conformité réglementaire avec le « décret tertiaire », via le versement des données énergétiques sur la plateforme Operat.

Groupama Immobilier a construit une « Fiche environnementale », qui est un outil de pilotage de la qualité environnementale de l'actif, de façon transverse entre tous les services. Cette fiche permet une vue d'ensemble de la totalité des actions menées sur le patrimoine et un zoom sur chaque actif : performance énergétique, locataires, score ESG, indicateurs de consommation, histogramme des consommations, et plan d'investissements environnementaux.

4.3.1.3 Les indicateurs environnementaux utilisés pour les actifs immobiliers

Groupama Immobilier a conçu une série d'indicateurs environnementaux autour de sept grandes thématiques :

THÉMATIQUES	INDICATEURS	RÉSULTATS 2019	RÉSULTATS 2020
Certifications travaux et exploitation	Taux de certification environnementale du patrimoine dans le cadre des travaux de construction ou rénovation	43 %	53 %
Maîtrise des consommations	Consolidation des données énergétiques (% du patrimoine PADD ¹⁶)	83 %	83 %
	Consolidation des données eau (% du patrimoine PADD)	52 %	58 %
	Évaluation de la performance énergétique (% du patrimoine PADD évalué)		41 %
Démarche bas carbone	Évaluation de la performance eau (% du patrimoine PADD évalué)		19 %
	Évaluation des émissions de CO2 ensemble du patrimoine PADD	8 850 T eq CO2	6 740 T eq CO2
Mobilité douce	Évaluation des émissions de CO2 patrimoine forestier		336 T eq CO2
	Connectivité et transport : % d'actifs accessibles en transport en commun avec distance de moins de 500m	90 %	87 %
Sensibilisation et satisfaction des locataires	Baux verts : taux de couverture du patrimoine (% de la surface des baux signés « verts », avec annexe environnementale)	55 %	58 %
	Baux verts : taux des nouveaux baux signés « verts »	100 %	100 %
	Comités verts (comité facilitant le dialogue et la connaissance de l'immeuble) : taux de couverture du patrimoine (% des actifs ayant fait l'objet d'un comité vert)	71 %	ND ¹⁷ %
	Livrets verts : taux de couverture du patrimoine (% des actifs disposant d'un livret vert)	39 %	43 %
Achats responsables	Taux des achats de travaux développement durable	72 %	67 %
Valorisation des déchets, réemploi, biodiversité	Nombre de diagnostic réemploi réalisé	5	2
	Traitement des déchets issus des travaux (% tonnage de déchets valorisés sur tonnage de déchets générés totaux) (engagement ¹⁸)	80 %	80 %

¹⁶ PADD : Périmètre des immeubles monitorés dans la plateforme Deepki

¹⁷ En 2020, en raison des conditions sanitaires, aucun actif n'a fait l'objet d'un comité vert

¹⁸ Groupama Immobilier s'est engagé sur un chiffre de 80 % ; cependant les données sont particulièrement difficiles à récolter en l'état actuel des pratiques. Pour pallier les difficultés opérationnelles liées à la collecte des informations, Groupama Immobilier envisage d'adapter ses procédures afin d'alimenter cet indicateur au fil de l'eau et

THÉMATIQUES	INDICATEURS	RÉSULTATS 2019	RÉSULTATS 2020
	Tri sélectif des déchets immeubles pour le patrimoine tertiaire		ND ¹⁹
	Dénombrement des actions mises en œuvre en faveur de la biodiversité	35	35
	Nombre d'actions environnementales intégrées dans le plan d'actions qualité environnement	ND	26

4.3.1.4 L'action de Groupama Immobilier dans l'économie circulaire

Groupama Immobilier est un des pionniers de l'économie Circulaire dans l'immobilier, notamment en tant que membre fondateur de l'Association Circolab, et est particulièrement actif dans la mobilisation de l'écosystème et des parties prenantes. Plusieurs de ses opérations pilotes de restructuration ont permis de démontrer qu'il était possible de rénover des immeubles avec une méthodologie simple de réemploi ou de valorisation des matériaux, afin de réduire les impacts environnementaux et la production et l'enfouissement des déchets de chantier.

En 2020, Groupama Immobilier a lancé le **Booster du Réemploi**, projet d'abord intrapreneurial puis collectif, dont l'objectif est de favoriser le **réemploi des matériaux dans la construction immobilière** (aujourd'hui, seul 1 % des 42 M tonnes de déchets annuels sont réutilisés), en massifiant la demande. L'utilisation massive de matériaux réemployés devrait permettre de réduire de 20 à 30 % l'impact carbone du secteur du bâtiment.

Les missions du Booster du Réemploi sont les suivantes :

- Aider et accompagner les maîtres d'ouvrage publics et privés et concepteurs à prescrire du réemploi en facilitant les échanges avec les parties prenantes (architectes, entreprises de construction, fournisseurs, assureurs, AMO environnement et réemploi...) et des partenaires de recherche en innovation sur la construction, le bâtiment et le réemploi.
- Coaliser les maîtres d'ouvrage publics et privés autour d'une dynamique collective positive pour utiliser la force d'un groupe de donneurs d'ordre afin de massifier le marché du réemploi.
- Rendre visible les demandes de matériaux via la plateforme digitale looping financée par Groupama immobilier et mise à disposition du Booster du réemploi, dans le cadre de l'intérêt général son écosystème. Cette plateforme va permettre de faire se rencontrer les demandes de matériaux de réemploi des maîtres d'ouvrage et l'offre de matériaux fragmentée dans au moins 50 plateformes digitales. Looping calcule le bénéfice carbone et environnemental associé, et délivre des certificats d'économie d'eau, carbone et de déchets évités.

4.3.2 Une gestion forestière durable

Pour Groupama Immobilier, la forêt rend de nombreux services à la société, de nature économique, écologique et sociale, on parle de « multifonctionnalité » :

- Production de bois, matériau naturel, écologique et renouvelable,
- Création d'emplois en milieu rural,
- Purification de l'air, filtrage des eaux, fixation des sols,
- Préservation de la biodiversité,
- Espace de détente et de tourisme

Ces fonctions qui semblent aller de soi nécessitent en fait l'intervention des forestiers et une gestion adaptée : ouverture, sécurisation des chemins, entretien des peuplements...

Les forêts recherchées par Groupama Immobilier dans son programme d'investissement doivent remplir ces différentes fonctions.

Groupama Immobilier gère un patrimoine forestier de près de 22 000 hectares soit deux fois la

non pas à la fin des travaux.

¹⁹ Pas de résultat « Tri sélectif des déchets immeubles pour le patrimoine tertiaire » en 2020

surface de Paris - ce qui en fait l'un des tout premiers gestionnaires institutionnels français - comprenant une petite trentaine de forêts essentiellement implantées dans le Sud-Ouest, l'Est, le Centre et l'Ouest de la France.

Conscient de l'intérêt écologique, durable et financier à long terme de l'investissement forestier, Groupama souhaite développer ces actifs et a entrepris un processus d'investissement régulier. L'investissement est très sélectif, les cibles doivent respecter des critères de taille, agronomiques (potentialité du terrain, risque climatique, peuplement forestier) et géographiques.



4.3.2.1 La prévention des risques sur les actifs forestiers

Les actifs forestiers sont très exposés aux risques en matière de durabilité²⁰. Les risques principaux identifiés par Groupama Immobilier sont :

- Le risque tempête : deux tempêtes majeures ces dernières années, **Lothar et Martin** (176 M m³ de bois sinistrés en France en 1999) et **Klaus** (42 M m³ de bois détruits dans le Sud-Ouest français en 2009).
- Le risque incendie
- Le risque phytosanitaire : actuellement une épidémie de scolytes (insectes) s'étend sur la quasi-totalité des forêts d'épicéas françaises, entraînant leur dépérissement

Le changement climatique renforce ces risques : événements climatiques extrêmes (dont les tempêtes) plus fréquents et plus violents ; sécheresse aggravant le risque d'incendie, notamment dans des régions qui n'étaient pas concernées et qui sont donc peu préparées ; prolifération de parasites, insectes et champignons lors des saisons exceptionnellement chaudes et sèches. Le changement climatique entraîne aussi une modification de la répartition des espèces végétales : certaines essences ne sont ainsi plus adaptées à leur environnement.

Des solutions sont déployées par Groupama afin de prévenir ces risques ou d'en limiter les impacts :

- **Prévention de l'impact des tempêtes :**
 - › Raccourcissement du cycle de production des forêts (de 60-65 ans à 45 ans) afin de réduire l'exposition au risque (diminution du stock de bois concerné)
 - › Adaptation des essences (exemple : pin maritime aux racines mieux ancrées)
- **Prévention du risque d'incendie :** Groupama Immobilier s'appuie sur des associations comme la Défense de la Forêt française Contre les Incendies (DFCI)
 - › Entretien des routes et des accotements (débroussaillage, mise à la terre), afin de créer des barrières naturelles à la propagation des incendies et d'éviter les départs de feu d'origine accidentelle
 - › Entretien et création de fossés
 - › Création et entretien de forage, entretien de réserves d'eau
 - › Organisation de la surveillance

²⁰ Risques en matière de durabilité : événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (Règlement SFDR)

- **Prévention du risque phytosanitaire** : adaptation des essences lors du reboisement, après diagnostic précis de la parcelle selon un scénario de réchauffement à 2° horizon 2050

4.3.2.2 Le rôle des forêts dans la réduction de CO2

Les forêts de Groupama ont un rôle de réduction du CO2 atmosphérique, par l'utilisation du bois vendu et par le rôle de puits de carbone, participant largement à la régulation atmosphérique et à la protection de l'environnement. Les évaluations carbone réalisées par Groupama Immobilier ont pour but d'optimiser le stockage de carbone grâce à l'optimisation de la gestion forestière.

4.3.2.3 Un pionnier dans l'évaluation des carbones forestiers

Le Groupe Groupama est pionnier dans l'évaluation du stockage de carbone en forêts, en s'appuyant sur le cabinet IF Consultants et sur les travaux de recherche et d'analyse disponibles à date (ex : rapports ADEME).

Les carbones forestiers intègrent les carbones :

- Résultant de l'accroissement annuel de la masse ligneuse²¹ des forêts
- Stockés dans le bois, l'humus et le sol des forêts
- Évités par l'injection dans l'économie du matériau bois sous toutes ses formes engendrant une économie de carbone par substitution à d'autres matériaux énergivores (métaux, carburants fossiles, PVC, etc.)
- Stockés dans les produits transformés issus de coupes

INDICATEUR	DESCRIPTION	RÉSULTAT 2019	RÉSULTAT 2020
Carbone séquestré/ accroissement annuel	Augmentation annuelle de la masse de CO2 résultant de l'accroissement annuel de la masse ligneuse des forêts ²² (T CO2 / an)	353 162	185 583
Carbone total stocké	Carbone stocké dans le bois, l'humus et le sol des forêts (T CO2)	10 063 693	10 513 512
Carbone évité	Carbone évité par l'injection dans l'économie du matériau bois sous toutes ses formes et source d'économie de carbone par substitution à d'autres matériaux énergivores (métaux, carburants fossiles, PVC, etc.) (T CO2 évité)	75 570	79 471
Carbone stocké dans les produits bois	Carbone stocké dans les produits transformés issus de coupes	ND	46 172

4.3.2.4 Forêts : Les actions en faveur de la protection de la biodiversité

Groupama Immobilier dispose d'une équipe de gestionnaires forestiers, dont la plus grande partie assure le travail quotidien en forêt. L'objectif est de privilégier la qualité à long terme des forêts : valoriser les actifs forestiers par une gestion tournée vers la production de bois de haute qualité (éclaircies régulières, sélectives mais modérées).

Tout en développant la production de bois, cette politique de gestion forestière intègre la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, préservant ainsi la diversité des habitats, de la faune, de la flore et la régénération naturelle des essences en place. L'ensemble des forêts gérées par Groupama sont certifiées PEFC²³, label garantissant une gestion durable de la

²¹ Masse de la partie ligneuse (tronc, écorce, branches, brindilles) des arbres, vivants ou non, arbustes et buissons.

²² La forte baisse entre 2019 et 2020 est essentiellement due au changement de la méthode de calcul qui ne prend plus en compte l'augmentation annuelle du carbone du sol

²³ PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est une ONG internationale qui a pour ambition de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

ressource bois dans les forêts.

Fort d'une répartition hétérogène de ses massifs en gestion sur l'ensemble du territoire, Groupama Immobilier attache une attention particulière à l'adéquation entre les essences plantées et la biodiversité locale. Ainsi, son engagement dans une démarche écologique s'illustre par un équilibre entre les prélèvements sylvicoles et la sauvegarde des richesses environnementales.

Les actions de gestion en faveur de la biodiversité se traduisent de différentes manières. Parmi elles, les aménités forestières, encore méconnues du grand public, sont partie intégrante de la stratégie RSE du Groupe Groupama. Elles se concrétisent, par exemple, par l'installation de plus de 250 ruches dans les forêts gérées, soit une ruche tous les cent hectares.

En effet, le milieu forestier constitue un habitat préservé pour nombre d'espèces telles que les abeilles. Outre leur utilisation pour la production de miel, ces insectes contribuent fortement au renouvellement des espèces grâce à la pollinisation.

D'une manière générale, grâce aux insectes qui disséminent les graines, les écosystèmes forestiers conservent une diversité génétique suffisante, essentielle à la pérennité des forêts de production.



4.4 Actifs réels : un financement en faveur de l'innovation et du développement durable

Dans le cadre de la diversification de ses investissements, Groupama est engagé dans le financement de l'économie réelle ; ces financements sont notamment orientés vers des PME/ETI en croissance et des actifs contribuant au développement durable (financement d'infrastructures en énergie renouvelable, d'infrastructures technologiques permettant le désenclavement de territoires, etc.)

Le financement des actifs réels de Groupama se fait à la fois via les actions non cotées (private equity), dont une large partie en infrastructures, et les dettes privées.

Au total, près de 2 Mds€ sont investis par Groupama dans les actifs réels.

Les risques de durabilité sont essentiels dans la gestion des actifs non cotés (private equity corporate, infrastructure, dette privée). De plus en plus de sociétés de gestion spécialisées intègrent ces critères, conscients des bénéfices générés : meilleure maîtrise des risques, gisement potentiel d'économies, valorisation des marques, engagement des collaborateurs, anticipation d'évolutions majeures...

Les actifs non cotés couverts par la Direction des Opérations Financières et des Investissements de Groupama sont gérés par des sociétés de gestion spécialisées et l'intégration des critères ESG est une partie importante du questionnaire de « due diligence » qui leur est adressé lors de leur sélection. La prise en compte des critères ESG est aujourd'hui systématiquement étudiée.

Ainsi, la Direction des Opérations Financières et des Investissements recueille auprès des sociétés de gestion des informations comme :

- Signature des UNPRI
- Existence d'une Charte ESG
- Établissement d'un processus d'analyse et/ou de décision ESG
- Existence d'un scoring ESG
- Reporting ESG
- Calcul de bilan carbone
- Labellisation
- Normes et certifications

La Direction des Opérations Financières et des Investissements de Groupama a initié un processus de révision de ces questionnaires, aujourd'hui très qualitatifs, afin que les critères ESG y soient abordés de façon quantitative, homogène et structurée, ce qui permettra de les compiler et de renforcer leur analyse.

4.4.1 Participation aux fonds de relance FFA - Caisse des dépôts

En 2020, Groupama s'est associé au mouvement lancé par la FFA (Fédération Française de l'Assurance), afin de soutenir l'économie française affectée par la crise sanitaire.

- Soutien aux fonds de place NOV, NOVO, NOVI, NOVA afin de financer les PME et ETI
- Contribution à la relance du tourisme (fonds NOV Tourisme)
- Renforcement de la souveraineté sanitaire (fonds NOV Santé)

La FFA souhaite mesurer l'impact de ces investissements afin de rendre compte, entre autres, de la création d'emplois, de la part des femmes dans le management, de l'empreinte carbone et de la production relocalisée.

Groupama s'est engagé dans 8 de ces fonds de relance à hauteur de 77 M€.

4.4.2 Financement d'infrastructures

Groupama finance de nombreuses infrastructures via des fonds spécialisés ; ces infrastructures contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique ou ont un rôle social marqué :

PAYS	SECTEUR	DESCRIPTION	OBJECTIF
Italie	Hôpital	Hôpital Niguarda au Nord de Milan - entretien et maintenance des bâtiments	Social/santé
Espagne	Hôpital	Hôpital de Tolède - entretien maintenance des bâtiments	Social/santé
États-Unis	Énergies renouvelables	BlueEarth : développement et exploitation de capacités de production solaire et éolienne en Amérique du Nord	Environnement/ climat
France	Mobilité urbaine	Métropolis - appel à initiative privée en vue du déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France	Environnement/ climat
France	Réseau fibre optique	Déploiement de réseaux de fibre optique en zone peu et moyennement dense	Social/inclusion territoires, lutte contre « zones blanches »
France	Réseau fibre optique	Co-entreprise avec l'opérateur Free en vue du déploiement du réseaux de fibre optique en zone moyennement dense	Social/inclusion territoires, lutte contre « zones blanches »
OCDE	Énergies renouvelables	Développement et construction de nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables principalement éolien	Environnement/ climat
Portugal	Barrage hydroélectrique	Finalisation de l'acquisition de 6 barrages au Portugal avec Engie	Environnement/ climat

5 L'OFFRE ÉPARGNE/RETRAITE : UNE OFFRE DE PRODUITS DE PLUS EN PLUS AXÉE SUR L'ESG ET LE CLIMAT

Les solutions d'épargne proposées sont des contrats mono-supports (fonds en euro) ou multi-supports en architecture ouverte, soit en « gestion libre » soit en « gestion déléguée » :

- En « gestion libre », les décisions d'investissement sont prises par le client, qui choisit certaines unités de compte au sein d'un éventail d'options d'investissement déterminé par Groupama Gan Vie avec le soutien de Groupama Asset Management et la Direction des Opérations Financières et des Investissements.
- En « gestion préconisée », Groupama propose à ses clients différents profils d'allocation répondant à leur profil de risque sous forme de Gestion Déléguée évoluant en fonction du contexte financier et des convictions des équipes Groupama. Ces portefeuilles de Gestion Déléguée combinent, en fonction du profil choisi : le fonds en euro et des OPC (OPCVM ou FIA) gérés par Groupama Asset Management ou d'autres sociétés de gestion. Ils sont complétés par des supports d'investissement immobilier, non coté, thématiques ou des produits structurés émis par des banques partenaires.

Groupama Gan Vie a fait évoluer sa gamme de produits vers une offre de plus en plus tournée vers l'investissement responsable :

- Intégration croissante des critères ESG dans la gestion du fonds euro
- Croissance des offres durables en unités de compte
- Lancement du profil « Équilibré Durable » fin 2019, proposant des OPCVM ou FIA ESG
- Lancement de plusieurs produits structurés, proposés parmi les unités de compte, comprenant des enveloppes d'obligations « vertes » et appuyés sur des indices « verts » (indices low carbone, indices ESG...)

5.1 Le profil de gestion déléguée « équilibré durable » : solution d'épargne innovante

L'objectif du profil « **Gestion Équilibrée Durable** » est de construire un portefeuille durable et résilient, avec une épargne dirigée vers les entreprises au comportement responsable, génératrices de performances financières à moyen terme. Les supports proposés intègrent pleinement les critères ESG dans leur stratégie d'investissement. Ils peuvent prendre la forme de fonds ISR, de fonds à impact, de fonds ESG Thématiques ou de fonds Green Bonds (financement de projets verts).

Lancé en octobre 2019, le profil « Gestion Équilibrée Durable » atteint 348 M€ d'encours au 31/12/2020.

5.2 Création de produits structurés « verts »

Groupama propose des produits structurés « durables », émis par des banques partenaires, constituant des supports en unité de compte pour les contrats d'assurance vie. La valeur des supports dépend de l'évolution d'un indice sous-jacent, lui-même « durable ».

La plupart de ces produits sont ainsi des titres de créances « vert » : obligations destinées à financer ou refinancer exclusivement des projets verts, avec un impact environnemental positif. Les différentes formules dépendent de l'évolution d'indices actions composés de titres sélectionnés par exemple pour leur performance climat (meilleures pratiques dans la réduction de leur empreinte carbone ou dans le développement de solutions de transition énergétique).

Les produits structurés « verts » commercialisés en 2020 ont été :

PRODUIT	INDICE	ENVELOPPE OBLIGATAIRE	PROJET ASSOCIATIF
Héliopse Transition Mai 2020	Euronext® France Energy Transition Leaders 40 EW Decrement 5 %	Classique	Reforest'Action
Porphyre Climat Mai 2020	Euronext Climate Objective 50 Euro EWD5	Obligation verte	NA
Héliopse Durable Septembre 2020	Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5 %	Classique	Bleu Blan Cœur/ PUR Projet
Porphyre Territoires Septembre 2020	Euronext Climate Objective 50 Euro EWD5	Obligation sociale	NA
Hanami Janvier 2021	MSCI Europe Select Green 50 5 % Decrement	Obligation verte	NA
Porphyre Vert Janvier 2021	MSCI Europe Select Green 50 5 % Decrement	Obligation verte	NA

Porphyre Territoires Septembre 2020, lancé pendant la crise sanitaire, est un produit particulièrement innovant, étant constitué d'obligations sociales (« titre de créances social »²⁴), finançant ou refinançant des prêts sociaux éligibles au programme « Développement des territoires ». Les prêts sont octroyés à des petites entreprises, PME ou organisations à but non lucratif localisées dans des zones économiquement et/ou socialement défavorisées.

²⁴ Les obligations sociales ou « social bonds » respectent les lignes directrices élaborées par l'International Capital Market Association « Social Bond Principles »

6 ANNEXES

6.1 Quelles sont les sources des données ?

PRESTATAIRE	UTILISATION
Iceberg Data Lab	<ul style="list-style-type: none">▶ Empreinte Carbone▶ Part Verte▶ Indicateur de contribution à la transition énergétique : NEC▶ Alignement trajectoire 2° (température induite)
VigeoEiris	<ul style="list-style-type: none">▶ Analyse sociale et environnementale des entreprises▶ Analyse de la gouvernance des collectivités publiques et des sociétés non cotées
MSCI ESG Research	<ul style="list-style-type: none">▶ Analyse de la gouvernance des sociétés cotées
Eurostat	<ul style="list-style-type: none">▶ Données économiques et ESG États
Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none">▶ Données économiques et ESG États
Sustainalytics	<ul style="list-style-type: none">▶ Analyse et suivi des controverses
ISS Ethix	<ul style="list-style-type: none">▶ Veille et suivi des entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution des mines antipersonnel (MAP) et de bombes à sous-munitions (BASM)▶ Analyse des résolutions d'Assemblées Générales et aide à l'application de la politique de vote
ECGS/Proxinvest	<ul style="list-style-type: none">▶ Analyse des résolutions d'Assemblées Générales et aide à l'application de la politique de vote

6.2 Exclusions réglementaires

Conformément à la Convention d'Ottawa de 1997 et au Traité d'Oslo de 2010 qui interdisent l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions (BASM) et de mines antipersonnel (MAP), Groupama Asset Management s'est doté depuis le 1er mai 2009 d'une politique d'exclusion applicable à l'ensemble de ses portefeuilles sous gestion.

Au-delà de la simple exclusion des entreprises faisant l'objet de controverses graves, Groupama Asset Management procède à une identification régulière des entreprises impliquées dans les BASM et les MAP. Sur la base des informations fournies par le prestataire externe ISS Ethix, une liste interne d'exclusion est établie et communiquée à l'ensemble des gérants, aux équipes des risques pour le contrôle d'exclusion effective, ainsi qu'au département de la conformité. Les entreprises sont réparties au sein de deux catégories :

- « Rouge » : l'implication de l'entreprise est confirmée
- « Orange » : de fortes présomptions d'implication existent pour l'entreprise

Les entreprises placées en catégorie « rouge » sont exclues des investissements de Groupama Asset Management, tandis que celles placées en catégorie « orange » le sont à titre préventif et demeurent dans le périmètre d'investissement.

Par ailleurs, Groupama Asset Management gère des listes liées à l'évasion fiscale (Liste de l'Union Européenne des juridictions fiscales) ou à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (GAFI), avec les règles de gestion associées :

- Liste « rouge » : se rapprocher de l'équipe Conformité avant de réaliser toute opération
- Liste « noire » : opération interdite, cession du titre dans les meilleurs délais.

6.3 Table de correspondance avec l'Article 173-VI de la Loi relative à la Transition Énergétique et pour la Croissance Verte

ARTICLE 173-VI	RAPPORT GROUPAMA	PAGE
Démarche générale	2.2 - L'intégration ESG Climat au service de la maîtrise des risques financiers	13
Modalités d'information des clients		NP
Encours prenant en compte les critères ESG	1.3.2 - Organisation de la gestion d'actifs	8
Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels	2.3 - Initiatives : Groupama participe activement aux travaux de place	16
Description des risques ESG		
Nature des critères ESG pris en compte	4.2.1.1 - Les actifs du Groupe bénéficient de l'analyse ESG intégrée de Groupama Asset Management	22
Informations utilisées pour l'analyse des critères ESG		
Description des risques Climat		
Nature des indicateurs Climat pris en compte	4.2.1.2 - Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux	24
Informations utilisées pour l'analyse des indicateurs Climat		
Intégration des résultats de l'analyse ESG dans la politique d'investissement	4.2.2.1 - Critères ESG et décisions d'investissements : processus et résultats	27
Intégration des résultats de l'analyse ESG dans la politique d'investissement	4.2.2.2 - Intégration du risque Climat dans les décisions d'investissement	27



LE GROUPE
Groupama

ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE